

RAPPORT
FINANCIER
ANNUEL
2013

Sommaire

- 01 Attestation du Rapport financier annuel
- 02 Message du président
- 04 Chiffres-clés

ACTIVITÉS

- 06 Domaine minier
 - 10 Exploration
 - 11 Développement
 - 18 Production et réserves
 - 20 Commercialisation
 - 22 Ressources humaines
 - 24 Hygiène, sécurité et environnement
 - 26 Développement durable et activités de diversification
-
- 28 Rapport de gestion du Conseil d'administration
 - 31 Risques de l'émetteur
 - 36 Gouvernement d'entreprise
 - 48 Total Gabon et ses actionnaires

ÉLÉMENTS FINANCIERS

- 50 Introduction et présentation générale
 - 51 Rapports des commissaires aux comptes
- 54 États Financiers**
- 54 Bilan au 31 décembre 2013
 - 56 Compte de résultat
 - 58 Tableau financier des ressources et des emplois (Tafire)
 - 60 Variation des capitaux propres
- 61 États Annexés**
- 61 Règles et méthodes comptables
 - 64 Informations complémentaires sur le bilan
 - 67 Informations sur le compte de résultat
 - 69 Informations complémentaires sur les engagements reçus et donnés
 - 69 Informations complémentaires sur les parties liées
 - 70 Tableau des résultats 2009-2013

▼ ABRÉVIATIONS

b : baril
bep : baril équivalent pétrole
/b : par baril
/j : par jour
/an : par an
k : kilo (millier)
kb/j : kilo (millier) baril par jour
M : million
Mb/j : million b/j
Mbep : million bep
T : tonne métrique
km² : kilomètre carré
m³ : mètre cube
\$ et/ou dollar : dollar US
€ : euro

▼ DÉFINITIONS

Le terme « Société » utilisé dans le présent rapport se réfère exclusivement à Total Gabon.

Les termes « TOTAL », « Groupe » et « groupe Total » utilisés dans le présent rapport se réfèrent, de façon collective, à la société française TOTAL S.A. et à l'ensemble de ses filiales directes ou indirectes situées en France ou hors de France.

▼ TABLE DE CONVERSION

1 b/j = environ 50 T/an
1 T = environ 7,5 b
(pour une densité de 37° API)



ATTESTATION DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL

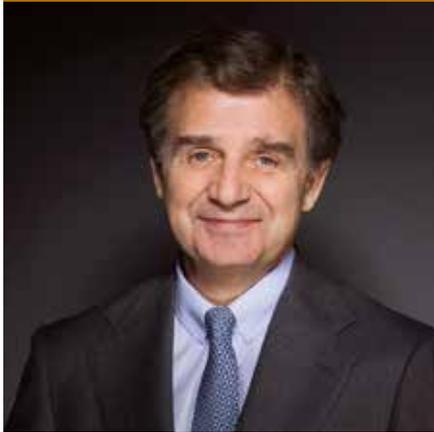
J'atteste, à ma connaissance, que les comptes figurant aux pages 54 à 70 du présent Rapport financier annuel sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, des principales transactions entre parties liées, de la situation financière et du résultat de la Société, et que le rapport de gestion du Conseil d'administration figurant aux pages 28 à 30 du présent Rapport financier annuel présente un tableau fidèle de l'évolution des activités, des résultats et de la situation financière de la Société ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels la Société est confrontée.

Les éléments financiers présentés aux pages 54 à 70 du présent Rapport financier annuel ont fait l'objet d'un rapport des contrôleurs légaux, qui figure à la page 51 de ce rapport.

Benoît Chagué
Directeur général



Le présent Rapport financier annuel a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers de la République française le 30 avril 2014 conformément aux dispositions de l'article L. 451-1-2 du Code monétaire et financier en vigueur en France.



MESSAGE DE

Jacques Marraud des Grottes

Président du Conseil d'administration

« Sur le plan opérationnel, le niveau d'activité est resté soutenu avec la poursuite des projets initiés les années précédentes. »

En 2013, le prix moyen du Brent a atteint 108,7 dollars par baril (\$/b) contre 111,7\$/b, soit un recul de 3%. Le prix de vente moyen des deux qualités de pétrole brut commercialisées par Total Gabon (Mandji et Rabi Light) s'est élevé à 104,3\$/b en 2013, soit une baisse également de 3% par rapport à 2012 (107,4\$/b).

Dans ce contexte, Total Gabon affiche un résultat de 302 millions de dollars (M\$) en baisse de 8% par rapport à 2012 (330 M\$). En effet, Total Gabon a poursuivi un programme d'investissements important qui s'est élevé à 1 020 M\$ en 2013, concourant à une hausse des charges d'exploitation (+12%), partiellement compensée par l'augmentation du chiffre d'affaires (+6%).

Sur le plan opérationnel, le niveau d'activité est resté soutenu avec la poursuite des projets initiés les années précédentes: le re-développement du champ d'Anguille, la construction du nouveau réseau d'électrification des champs d'Anguille et de Torpille, le remplacement des flexibles sous-marins et les grands travaux d'intégrité sur les champs de Grondin et de Torpille. Ces travaux de surface ont été complétés par les premiers forages depuis la nouvelle plateforme Anguille Marine Nord (AGMN) et l'exploration en mer profonde avec le puits Diaman 1 sur le permis de Diaba.

Domaine et titres miniers

En 2013, Total Gabon a pris part à l'appel d'offres en mer profonde lancé par les autorités de la République gabonaise. Sur les quarante-trois blocs proposés, quinze offres ont été déposées. L'offre de Total Gabon faite sur le bloc F15, en partenariat avec ENI, a été validée techniquement. Total Gabon reste en attente des négociations pour la finalisation du CEPP.

Au 31 décembre 2013, la superficie du domaine minier d'exploration de Total Gabon est de 12 392 km² dont 2 120 km² pour les titres miniers non opérés.

Exploration

Sur le permis Diaba, le forage réalisé a mis en évidence un système pétrolier. L'analyse des données recueillies suite au forage de Diaman-1B est en cours; ainsi qu'une évaluation pour préciser les enjeux associés à d'autres prospectifs.

Le permis Mutamba-Iroru, opéré par Vaalco, est arrivé à expiration en février 2013. L'octroi d'une autorisation exclusive d'exploitation relative à la découverte de Ngongui dépend d'un accord actuellement en cours de discussion avec l'Administration sur la renégociation de certains termes contractuels du CEPP Mutamba.

Enfin, sur le permis Nziembou, les études géologiques et géophysiques sont finalisées. Une première cible de forage a été retenue (prospect Igongo) pour la réalisation d'un puits d'exploration au deuxième trimestre 2014.

Développement

En 2013, les premiers forages réalisés à partir de la plateforme AGMN, dans le cadre du projet de re-développement du champ d'Anguille, ont permis l'apport de productions additionnelles. Les travaux d'électrification de l'*offshore* depuis le site de PG2, permettant d'alimenter le site d'Anguille et de Torpille, se sont achevés avec succès en 2013.

Par ailleurs, les travaux d'intégrité destinés à pérenniser notre outil de production ont continué toute l'année avec les travaux de réparation ou remplacement des structures sur les plateformes en mer et ont été suivis par une campagne de peinture.

Production

La production de pétrole brut opérée par Total Gabon s'est élevée à 56,9 kb/j en 2013, contre 55,8 kb/j en 2012. La part de production de pétrole brut liée aux participations de

Total Gabon⁽¹⁾ a atteint 46,9 kb/j en 2013, contre 45,4 kb/j en 2012. Ce rebond de 3 % de la production de Total Gabon résulte des efforts d'investissements réalisés.

Ressources humaines

En 2013, Total Gabon a embauché quarante-six collaborateurs, dont seize ingénieurs. Les efforts dans les domaines de la mobilité interne et de la formation du personnel se sont poursuivis avec quatre-vingt-quinze collaborateurs bénéficiaires de mouvements internes et des dépenses de formation se maintenant à 2,4 millions d'euros.

L'objectif du recrutement, de formation et de mobilité de ces nouveaux embauchés gabonais s'inscrit dans un plan visant à renforcer l'accession des collaborateurs nationaux à des postes de responsabilité.

Hygiène, sécurité et environnement

En 2013, l'activité de Total Gabon est demeurée soutenue avec 15 millions d'heures travaillées contre 14 millions en 2012. Cependant, la Société a poursuivi ses efforts en matière de sécurité avec une baisse du nombre des accidents et notamment ceux avec arrêts de travail (4 en 2013 contre 6 en 2012).

Par ailleurs, en complément des règles d'or sur la sécurité, Total Gabon a lancé la démarche « Culture Sécurité » ainsi que la campagne « Total Commitment » demandant à toute personne travaillant sur un site Total Gabon de s'engager pour sa sécurité, celle de son collègue et la sécurité de tous.

Fin 2013, le recyclage du gaz a été mis en œuvre sur le site d'Atora. Sur le site d'Anguille, la réalisation s'effectuera début mai 2014. Ce recyclage permettra de réduire l'intensité des émissions de gaz à effet de serre pour l'année 2014.

Total Gabon entend poursuivre ses efforts en matière de sécurité et de réduction de son empreinte sur l'environnement.

Éléments financiers

Les produits d'exploitation en 2013 s'élèvent à 3 189 M\$, en croissance de 10 % par rapport à 2012 (2 905 M\$) en raison de l'augmentation des volumes vendus, atténuée cependant par la baisse du prix de vente moyen des bruts de Total Gabon, et de la hausse des productions d'immobilisations liée à l'augmentation du volume des investissements.

Les charges d'exploitation s'élèvent à 2 881 M\$ en 2013, contre 2 569 M\$ en 2012, soit une augmentation de 12 % résultant essentiellement de la hausse des services extérieurs, des transports, des amortissements et des charges de personnels extérieurs. Ainsi, le résultat d'exploitation s'établit à 308 M\$, contre 337 M\$ en 2012. Les investissements pétroliers s'élèvent à 959 M\$ en 2013, en hausse de 4 % par rapport à 2012, en raison de la poursuite et de la montée en puissance de plusieurs projets de grande envergure.

La réalisation de ces projets permettra à la fois de pérenniser les installations de production existantes, de réduire l'empreinte des activités de Total Gabon sur l'environnement et d'augmenter le taux de récupération, et donc la production de pétrole, notamment sur le champ d'Anguille.

Compte tenu de ces éléments, le Conseil d'administration de Total Gabon a décidé de proposer à l'Assemblée générale des actionnaires, convoquée le 28 mai 2014, la distribution d'un dividende de 34 dollars par action, soit 153 M\$ pour l'ensemble des actionnaires. En 2014, les importants efforts en matière d'investissements consentis ces dernières années par Total Gabon devraient permettre de maintenir la croissance de la production.

Jacques Marraud des Grottes
Président du Conseil d'administration

(1) Chiffre comprenant les barils de fiscalité huile revenant à l'État dans le cadre des contrats de partage de production.

ACTIVITÉS

Chiffres-clés

Résultats

en millions de dollars US,
sauf le dividende net par action en dollars US

	2013	2012	2011
Résultat net	302	330	352
Service du dividende (dû) ⁽¹⁾	153	153	153
Dividende net par action ⁽¹⁾	34,00	34,00	34,00
Capacité d'autofinancement globale	1 016	1 000	858

(1) Pour 2013, sous réserve de l'approbation de l'Assemblée générale du 28 mai 2014.

Ventes d'hydrocarbures

en millions de dollars US

	2013	2012	2011
Pétrole brut	1 719	1 657	1 527
Gaz	2,6	4	4
Total	1 721,6	1 661	1 531

Forages opérés par Total Gabon

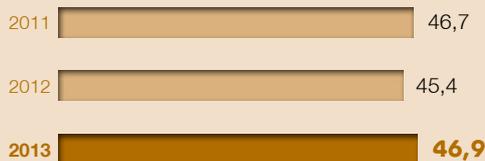
	2013	2012	2011
Années appareil ⁽¹⁾	3,4	2,7	2,6
Mètres forés ⁽²⁾	44 658	39 588	33 849
Nombre de puits forés (finis au 31/12 de l'année) ⁽²⁾	11	12	6

(1) Chiffre établi pour : activités forage + complétion + reprise de puits + abandon.

(2) Chiffre établi pour : activités forage + reprise de puits.

Production de pétrole brut liée aux participations de Total Gabon ⁽¹⁾

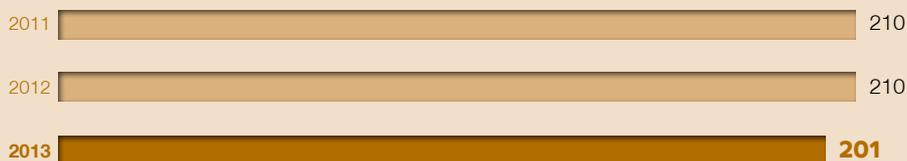
en milliers de barils par jour



(1) Chiffre comprenant les barils de fiscalité huile revenant à l'État dans le cadre des contrats de partage de production.

Réserves prouvées de pétrole brut au 31 décembre ⁽¹⁾

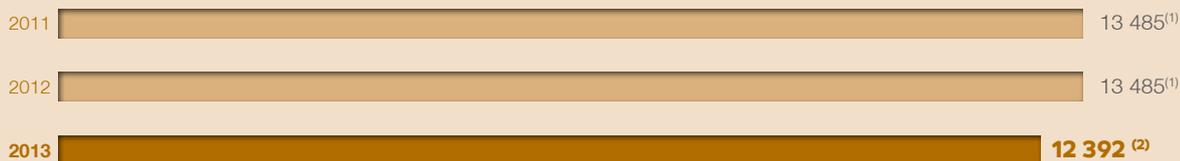
en millions de barils



(1) Chiffre comprenant les barils de fiscalité huile revenant à l'État dans le cadre des contrats de partage de production.

Superficie des titres miniers de recherche

en km²



(1) Dont 2 120 km² pour les titres miniers non opérés. (2) dont 1 027 km² pour les titres miniers non opérés.

Investissements pétroliers ⁽¹⁾

en millions de dollars



(1) Hors bonus de signature et bonus de production. (2) inclut également des dépenses d'études géosciences.

ACTIVITÉS

Domaine minier

TITRES MINIERS DE RECHERCHE

Le domaine minier d'exploration de Total Gabon, d'une superficie totale de 12 392 km² au 31 décembre 2013, est constitué de trois permis opérés (le permis terrestre Aloumbé G4-210, le permis marin Diaba G4-223 et la zone d'exploration du permis Grand Anguille Marine G6-16) et d'un permis non opéré (le permis terrestre Nziembou G4-186).

Le permis Aloumbé G4-210 (Total Gabon 100%) actuellement en troisième période d'exploration, arrivera à échéance en août 2014.

La deuxième période d'exploration du permis *offshore* profond de Diaba (Total Gabon, opérateur avec une participation de 42,5%) est arrivée à échéance en janvier 2014. Le passage en troisième période a été demandé à la République gabonaise.

En novembre 2010, la partie nord du permis Grand Anguille Marine d'une superficie de 180 km² a été transformée en zone d'exploration, avec une première période arrivant à échéance en novembre 2014.

Depuis novembre 2010, Total Gabon a acquis un intérêt de 20% sur le permis Nziembou G4-186, opéré par Perenco (40%), en partenariat avec Tullow (40%). Le permis arrivera à échéance en septembre 2014.

Le permis Mutamba-Iroru, opéré par Vaalco, est arrivé à expiration en février 2013. L'octroi d'une autorisation exclusive d'exploitation relative à la découverte de Ngongui dépend d'un accord actuellement en cours de discussion avec l'Administration sur la renégociation de certains termes contractuels du CEPP Mutamba.

TITRES MINIERS D'EXPLOITATION

Le permis Rabi-Kounga G5-40, arrivé à échéance le 31 décembre 2012, a été renouvelé pour une période de 5 ans à compter du 1^{er} janvier 2013.

Des négociations sont en cours avec la République gabonaise quant à l'extension pour une période de 5 ans du permis Baudroie Mérout Marine G5-90.

Le permis Mandji Sud - Ntchengué NE G5-55 est échu depuis le 6 janvier 2013. Une demande

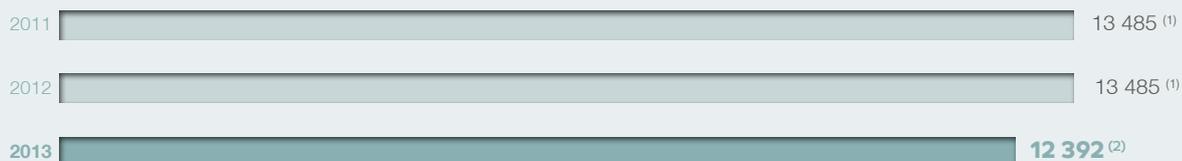
de renouvellement a été introduite auprès de la République gabonaise.

Le contrat du permis Mandji Sud - Ntchengué Sud G5-54 est échu depuis le 6 janvier 2013. Les formalités nécessaires à la restitution du permis sont en cours.

Le permis Konzi Marine 1 a été restitué à la République gabonaise.

Titres miniers de recherche au 31 décembre de l'année

Superficie en km²



(1) Dont 2 120 km² pour les titres miniers non opérés.

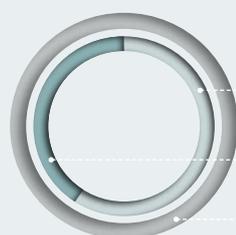
(2) Dont 1 027 km² pour les titres miniers non opérés.

Plateforme AGMN et rig de forage SETTY.



Titres miniers d'exploitation au 31 décembre 2013

Superficie en km²



Titres miniers en régime Convention	1130
Titres miniers en régime CEPP	773
TOTAL	1903

TABLEAU RÉCAPITULATIF DU DOMAINE MINIER AU 31/12/2013

	Superficie en km ²	Date attribution	Durée/ans () période en cours	Expiration période en cours	Participations
TITRES MINIERS D'EXPLOITATION					
RÉGIME CONVENTION Concessions minières en mer					
1 Ntchengué Océan G6-14	12,00	08/02/1968	75	07/02/2043	Total Gabon 100 %
2 Port-Gentil Océan G6-15	13,00	03/10/1968	75	02/10/2043	Total Gabon 100 %
3 Grand Anguille Marine G6-16 ⁽⁴⁾	380,50	08/02/1968	75	07/02/2043	Total Gabon 100 %
4 Torpille G6-17	56,00	18/04/1969	75	17/04/2044	Total Gabon 100 %
5 Grondin-Mandaros Marine G6-21	287,95	28/08/1972	75	27/08/2047	Total Gabon 65,275 % (op.) - TPPG ⁽¹⁾ 34,725 %
6 Girelle Marine G6-22	52,00	02/07/1974	75	01/07/2049	Total Gabon 65,275 % (op.) - TPPG 34,725 %
7 Pageau Marine G6-23	45,50	02/07/1974	75	01/07/2049	Total Gabon 65,275 % (op.) - TPPG 34,725 %
8 Barbier Marine G6-24	74,00	02/07/1974	75	01/07/2049	Total Gabon 65,275 % (op.) - TPPG 34,725 %
RÉGIME CONVENTION Permis d'exploitation en mer (PEX)					
9 Ayol Marine G5-36	36,40	01/08/1981	20+10+(5)+5	30/07/2016	Total Gabon 100 %
RÉGIME CONVENTION Concessions minières à terre					
10 Ozouri C-14	25,08	13/10/1958	75	12/10/2033	Total Gabon 100 %
11 Pointe Clairette-cap Lopez G6-5	95,04	31/08/1960	75	30/08/2035	Total Gabon 100 %
12 M'Bega G6-6	30,60	03/09/1960	75	02/09/2035	Total Gabon 100 %
13 Ntchengué G6-9	16,90	24/01/1963	75	23/01/2038	Total Gabon 100 %
RÉGIME CONVENTION Permis d'exploitation à terre (PEX)					
14 Mandji Sud-Ntchengué Sud G5-54 ⁽⁷⁾	0,00	07/01/1993	10+5+(5)	06/01/2013	Total Gabon 100 %
15 Mandji Sud-Ntchengué NE G5-55 ⁽⁶⁾	5,09	07/01/1993	10+5+(5)	06/01/2013	Total Gabon 100 %
RÉGIME CEPP Autorisations exclusives d'exploitation en mer (AEE)					
16 Hylia II G5-113	35,24	01/01/2012	(10)+5+5	31/12/2022 ⁽³⁾	Total Gabon 55,687 % (op.) - TPPG 19,313 % - République gabonaise 25 %
17 Baudroie-Mérou Marine G5-90 ⁽⁵⁾	296,00	01/01/2003	10+(5)+5	31/12/2017	Total Gabon 50 % (op.) - MPDC Gabon 50 %
RÉGIME CEPP Autorisations exclusives d'exploitation à terre (AEE)					
18 Coucal G5-112	26,50	01/01/2011	(10)+5+5	31/12/2020	Total Gabon 43,695 % (op.) - Shell Gabon 42,5 % - TPPG 13,805 %
19 Avocette-Dianongo G5-111	46,10	01/01/2011	(10)+5+5	31/12/2020	Total Gabon 43,6055 % (op.) - Shell Gabon 42,5 % - TPPG 13,8945 %
20 Atora G5-82	195,49	15/02/2001	10+(5)+5	14/02/2016	Total Gabon 40 % (op.) - Shell Upstream Gabon 40 % - Shell Gabon 20 %
21 Mboga G5-86 ⁽²⁾	44,84	19/12/1999	10+(5)+5	18/12/2014	Total Gabon 100 %
22 Rabi-Kounga G5-40	129,06	01/01/2003	10+(5)+5	31/12/2017	Shell Gabon 42,5 % (op.) - Total Gabon 32,924 % - TPPG 14,576 % - Shell Upstream Gabon 10 %
TITRES MINIERS DE RECHERCHE					
RÉGIME CEPP Autorisations exclusives d'exploration (AEE)					
23 Aloumbé G4-210	2 109,69	10/11/2004	2+3+(4)	09/08/2014	Total Gabon 100 %
24 Diaba G4-223	9 075,62	31/01/2007	3,5+(3,5)+3	30/01/2014	Total Gabon 42,50 % (op.) - Cobalt CIE Gabon Diaba 21,25 % - Marathon Upstream Gabon Limited 21,25 % - République gabonaise 15 %
25 Mutamba Iroru G4-219 ⁽³⁾	0,00	11/11/2005	3,5+(2+1)	10/02/2013	Vaalco 50 % (op.) - Total Gabon 50 % (op.)
26 Nziembou G4-186	1 026,50	05/11/1997	5,7+5+2+2,2+(2)	16/09/2014	Perenco 40 % (op.) - Tullow 40 % - Total Gabon 20 %
RÉGIME CONVENTION Concessions minières en mer					
27 "Zone Explo" Grand Anguille Marine G6-16	180,00	01/11/2010	(4)+3,5	31/10/2014	Total Gabon 100 %

(1) TPPG : Total Participations Pétrolières Gabon, société de droit gabonais du groupe Total, filiale à 100 % d'Elf Aquitaine qui a reçu sous forme d'apport les actifs pétroliers détenus par Elf Aquitaine au Gabon.

(2) Négociation en cours avec la République sur les conditions financières de renouvellement de la période en cours.

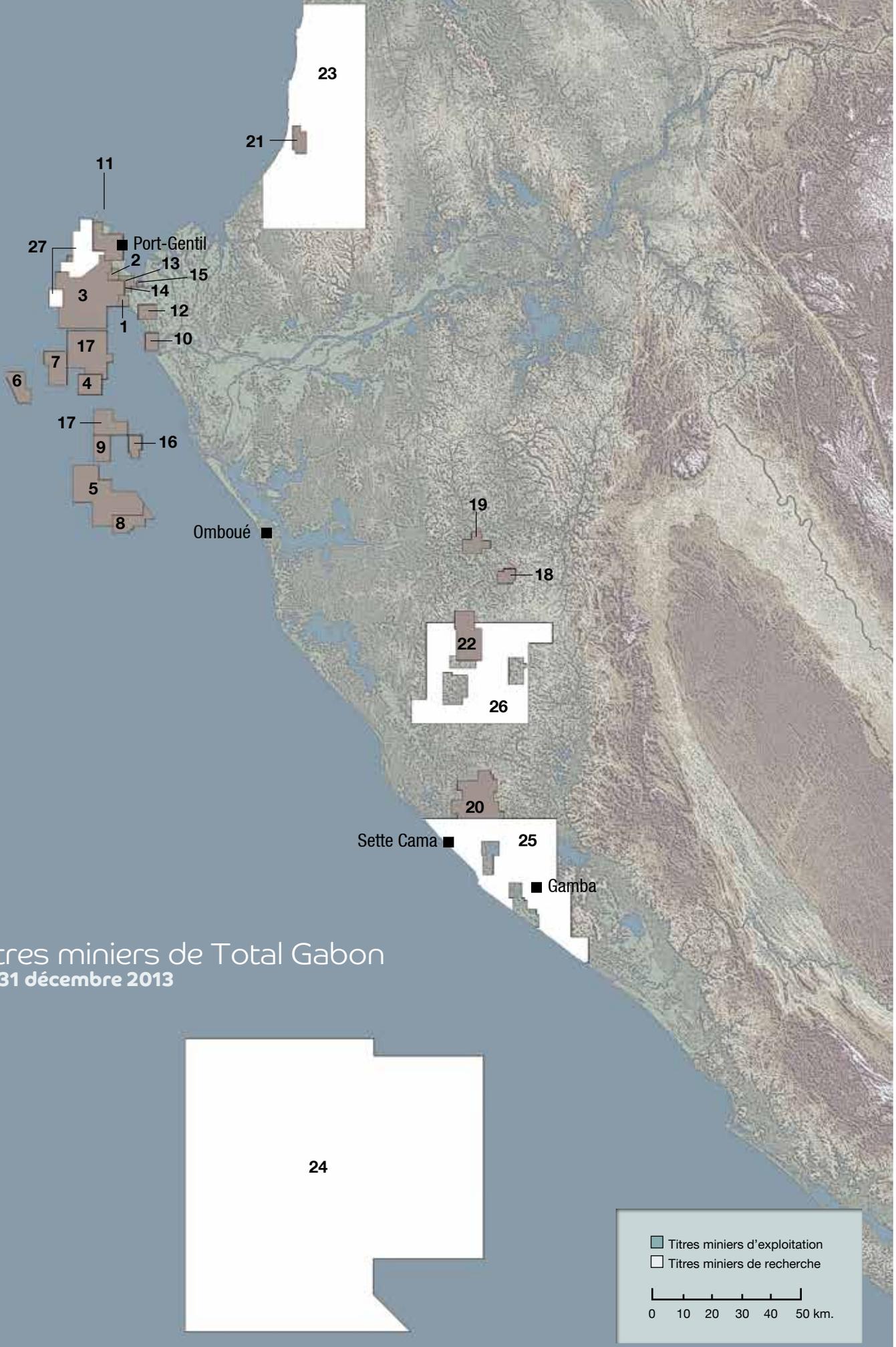
(3) Période en cours expirée. Demande d'une A.E.E (NGONGUI) introduite auprès de la République. Négociation d'un nouveau CEPP par l'opérateur.

(4) La superficie de Grand Anguille est passée de 560,5 km² à 380,5 km² par soustraction de la zone exploration (180 km²).

(5) Négociation en cours de nouveaux termes avec la République pour la nouvelle période de 5 ans.

(6) Demande de renouvellement introduite auprès de la République.

(7) Le contrat du permis est échu, les formalités de son rendu sont en cours.



**Titres miniers de Total Gabon
au 31 décembre 2013**

Titres miniers d'exploitation
 Titres miniers de recherche

0 10 20 30 40 50 km.

ACTIVITÉS Exploration

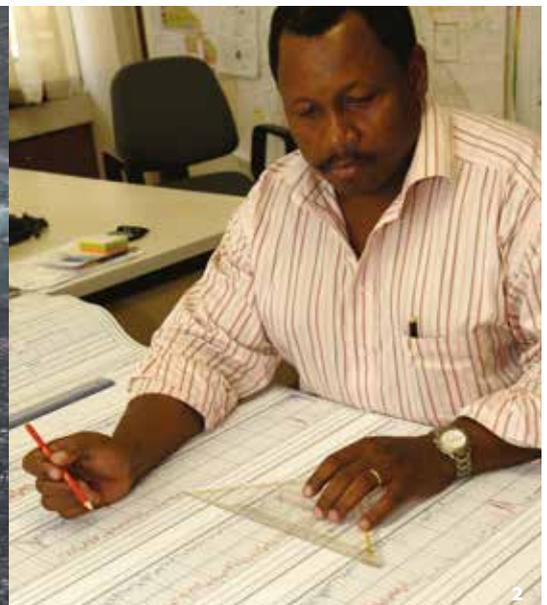
TRAVAUX D'EXPLORATION

Sur le permis Diaba, le puits DIAMAN-1B, implanté par 1 729 m d'eau, a atteint la profondeur totale de 5 585 m. Ce forage a mis en évidence une accumulation de gaz à condensats imprégnée sur une hauteur utile d'une cinquantaine de mètres dans les réservoirs ante-salifères de la formation Gamba. L'analyse des données recueillies est en cours afin de préciser la taille de la découverte. Parallèlement, des études et travaux se poursuivent à l'échelle du permis pour préciser les enjeux associés à d'autres prospects. Le passage en troisième période a été demandé à la République gabonaise. Le programme de travail pour cette troisième période est en cours d'élaboration.

Sur la zone d'exploration du permis Grand Anguille Marine, actuellement en première période d'exploration, les travaux de retraitement de données sismiques sont finalisés et les études d'évaluation du potentiel prospectif de la zone sont en cours. Sur le permis Nziembou (Perenco opérateur, Total Gabon 20%), les études géologiques et géophysiques pour définir les prospects ante-salifères sont finalisées. Une cible de forage a été retenue (le prospect Igongo) et le forage d'un puits d'exploration est programmé pour le deuxième trimestre 2014.

Sur le permis Mutamba, les études et travaux sont suspendus en attendant l'aboutissement des négociations en cours avec la République gabonaise.

1. Capteurs d'acquisition sismique utilisés sur Diaba - 2. Exploitation de données sismiques à Port-Gentil.



ACTIVITÉS

Développement



Actifs opérés

En 2013, les opérations de développement ont principalement concerné le projet de re-développement du champ maritime d'Anguille. La mise en production (*first oil*) de la plateforme AGMN et l'inauguration de l'électrification de l'*offshore* depuis le site à terre de PG2 ont été réalisées respectivement en mars et avril 2013. Sur les vingt-et-un puits à forer de la phase 3 du projet de re-développement du champ d'Anguille, six sont en service à fin 2013 et la campagne de forage avec l'appareil *SETTY* se poursuit.

Parallèlement, les grands travaux d'intégrité (GTI) destinés à prolonger la durée de vie des plateformes des sites Grondin et Torpille se sont poursuivis en 2013 avec les travaux de renforcement des structures et la campagne de peinture. La mise en place de nouveaux flexibles sous-marins d'huile et de gaz dans le cadre du projet Coga a été réalisée au deuxième trimestre 2013.

La réalisation de ces travaux a nécessité deux arrêts en 2013; lesquels ont concerné trois plateformes sur les champs de Barbier et Mandaros en mai, et le site d'Anguille en décembre.

Enfin, deux nouveaux puits sur la plateforme ANE ont été forés avec le rig *Constellation 2* et mis en production.

PROJETS À CARACTÈRE ENVIRONNEMENTAL

En 2013, Total Gabon a poursuivi ses efforts pour réduire son impact environnemental avec notamment des études et réalisations dans les domaines du traitement des eaux de production et de la réduction du brûlage des gaz associés.

Maîtrise des émissions de gaz à effet de serre

- Sur le site Grand Anguille Marine, le projet de compression et de rénovation de la plateforme de GAAM, destiné à moderniser les installations de ce champ et réduire le brûlage du gaz, se poursuit. Il nécessite le remplacement des pompes d'export huile, l'électrification de la plateforme depuis AGMP, le remplacement du gaz instrument par de l'air instrument avec la pose de compresseurs d'air et l'installation d'un compresseur pour le *gas-lift* des puits.

Le compresseur *gas-lift*, la cabine électrique, les compresseurs d'air et les éléments de structure sont commandés.

La campagne de levage de ces équipements et les travaux de raccordement seront réalisés en synergie avec le projet de rénovation du site Pageau. Les travaux débiteront en 2014 et la mise en service des nouveaux équipements s'effectuera en 2015.

- Quatre brûleurs de torche adaptés aux débits actuels des installations de production, avec veilleuses et systèmes d'allumage, ont été livrés cette année. Leur mise en place et leur raccordement sur Barbier Marine Centre (BAMPFC) et Mandaros Marine (MAM) sont programmés en 2015, lors de l'arrêt nécessaire à la réalisation du projet Compression Barbier et Mandaros. Le remplacement des brûleurs d'Hylia Marine (HYM) et de Baudroie Nord Marine (BDNM) est prévu en 2014. Concernant les brûleurs d'Anguille (AGMP et AGMPFC), avant d'envisager leur remplacement, l'étude préalable de la réparation des structures tripodes les supportant doit être finalisée.



ACTIVITÉS

Développement

suite

- Sur l'*offshore* sud, le remplacement et le dégoulotage de la compression de Barbier, et l'installation d'une nouvelle ligne de retour du gaz basse pression de Mandaros vers Barbier, permettront d'augmenter les capacités de fourniture de *gas-lift*. L'augmentation de la production en découlant rend le projet économique, tout en permettant de réduire significativement les quantités de gaz brûlé. Le gaz excédentaire pourra être envoyé en appoint de *gas-lift* aux autres champs ou envoyé à terre *via* Torpille pour traitement et valorisation. Ce projet, entré en phase *basic engineering* à la fin du deuxième trimestre 2013, pourrait être mis en service par phase entre fin 2014 et début 2016.
- Sur le site d'Atora, le nouveau compresseur permettant d'augmenter la capacité du site en *gas-lift*, tout en réduisant très sensiblement le brûlage à la torche et la nouvelle pompe permettant d'augmenter la capacité d'injection d'eau de production ont été mis en service en août 2013.
- Le compresseur destiné au site d'Avocette et le turbogénérateur prévu pour le site de Coucal ont été livrés et installés sur site.

Les travaux de terrassement et génie civil sont achevés, laissant la place à l'entrepreneur en charge du raccordement de ces deux équipements, déjà mobilisés sur site. Dès leur mise en service prévue mi-2014, le turbogénérateur et le compresseur permettront l'augmentation de la capacité d'activation des nouveaux puits d'Avocette ainsi que la réduction du brûlage à la torche. Par ailleurs, l'étude du programme d'amélioration de la sécurité et de pérennisation des sites de Coucal et d'Avocette est prévue en 2014.

Maîtrise de la teneur en hydrocarbures dans les eaux de production

Au terminal du cap Lopez, la construction de l'unité de traitement secondaire des eaux est terminée. Elle comprend trois filtres *coalesceurs*, un *flottateur* et quatre *turbocyclones* qui permettront de réduire les teneurs en hydrocarbures du rejet des eaux de production. En outre, des modifications sont en cours afin d'éliminer le problème de vibration sur les pompes de relevage des bassins API.

ÉTUDES ET TRAVAUX DE DÉVELOPPEMENT DES CHAMPS EN MER

Anguille

Pour rappel, l'objectif principal du projet de re-développement du champ d'Anguille est d'augmenter la production des horizons Anguille Inférieur et Anguille Supérieur. La phase 1, consistant pour l'essentiel à forer treize puits à partir des installations existantes, s'est achevée en 2009. Sur les sept puits de la phase 2, forés à partir des plateformes existantes, six ont été réalisés et le septième et dernier puits de cette phase a été foré fin 2013, depuis la plateforme existante AGM7 avec l'appareil de forage *Constellation 2*. La phase 3 comprend vingt-et-un

puits supplémentaires à forer depuis la nouvelle plateforme AGMN située dans la partie nord du champ, une remise à neuf de la chaîne d'injection d'eau et la création d'une boucle de recyclage du gaz basse pression vers les compresseurs de Torpille. À fin 2013, les six premiers puits de la phase 3 étaient en service et la réalisation du septième puits producteur AGMN075 était en cours. Enfin, l'étude de la quatrième phase du projet de re-développement du champ d'Anguille débuté en 2012 se poursuit. Différents concepts sont envisagés, de l'intégration dans

l'existant jusqu'à la mise en place d'une nouvelle plateforme. Dans le cadre de cette étude, l'utilisation de pompes centrifuges immergées dans les puits est une alternative d'activation également considérée.

Le re-développement du champ d'Anguille, mis en production en 1966, associe le développement de nouvelles réserves, la pérennisation des installations existantes et la réduction de l'empreinte des activités de la Société sur l'environnement.

À fin 2013, le niveau de réalisation du projet est de 82 %, avec plus de 11 millions d'heures travaillées sans accident.

Les opérations les plus marquantes de l'année écoulée sont les suivantes :

- La mise en production de la plateforme AGMN, le 27 mars 2013, a constitué une étape importante

avec un apport de productions additionnelles.

- Dans le cadre de la pérennisation des installations existantes, l'inauguration le 10 avril 2013 de l'électrification de l'*offshore* depuis le site de PG2, permettant d'alimenter le site de d'Anguille (mais également de Torpille) est une autre étape importante du projet.

- Enfin, la mise en service du gazoduc de 18 pouces de diamètre et de 32 km de longueur permettant le recyclage du gaz basse pression du champ d'Anguille vers les compresseurs de Torpille interviendra en 2014. Ce gazoduc contribuera à la diminution du brûlage à la torche. L'arrêt de la production du site d'Anguille a été réalisé le 5 novembre avec un redémarrage le 5 décembre 2013, dans le délai prévu. Durant cet arrêt, des opérations lourdes d'installation de nouveaux équipements et de réhabilitation, qui ne

SYNTHÈSE DES ACTIVITÉS DE FORAGE OPÉRÉES EN 2013

● Terminé au 31/12/2013 ● En cours au 31/12/2013 *Sidetrack* en cours ● Suspendu temporairement au 31/12/2013 avec *kill string*

Puits	Permis	Appareil	Zone	Mètres forés	Remarques	Statut
AGM060	Grand Anguille Marine G6-16	CS2	Mer	7	<i>Work Over</i> et <i>Sidetrack</i> suite a <i>casing</i> abîmé	●
AGMN070	Grand Anguille Marine G6-16	SETTY	Mer	2 377	Neuf / Développement / Producteur	●
AGMN072	Grand Anguille Marine G6-16	SETTY	Mer	3 284	Neuf / Développement / Producteur	●
AGMN073	Grand Anguille Marine G6-16	SETTY	Mer	3 158	Neuf / Développement / Producteur	●
AGMN075	Grand Anguille Marine G6-16	SETTY	Mer	7 897	Neuf / Développement / Producteur	●
AGMN512	Grand Anguille Marine G6-16	SETTY	Mer	0	Neuf / Développement / Injecteur Perforations effectuées en janvier 2013	●
AGMN513	Grand Anguille Marine G6-16	SETTY	Mer	0	Neuf / Développement / Injecteur Retrait du plug et test d'injectivité	●
AGMN514	Grand Anguille Marine G6-16	SETTY	Mer	3 268	Neuf / Développement / Producteur	●
ANE012	Anguille Nord Est	CS2	Mer	4 127	Neuf / Développement / Producteur	●
ANE013	Anguille Nord Est	CS2	Mer	4 427	Neuf / Développement / Producteur	●
ATO012	Atora	SMP 102	Terre	4 944	Neuf / Développement / Producteur	●
DIAMAN	Diaba	ORO	Mer	5 181	Exploration <i>Deepwater</i>	●
MBK002	Avocette-Dianongo G5-111	SMP 102	Terre	5 988	Neuf / Développement / Producteur	●
TOTAL	(nombre d'interventions sur puits et nombre de mètres forés)			13	44 658	

ACTIVITÉS

Développement

suite

sont pas réalisables en situation de production, ont été effectuées. À l'issue de cet arrêt, le champ a redémarré en configuration définitive, c'est-à-dire avec de nouvelles capacités, de nouvelles pompes d'injection d'eau, un nouveau système numérique de contrôle et de commande.

Grands travaux d'intégrité (GTI)

Les travaux de réparation ou remplacement des structures se sont poursuivis tout au long de l'année 2013 sur les plateformes : GRM1, GRM2, GRMPFC, GENM, BAM1, BAMPFC et BDM. Ils ont été suivis par une campagne peinture sur GRMPFC, GRM2, BAM1 et GENM.

En 2014, la campagne de travaux de structure suivra la séquence suivante : TRMPFC, TNEM, TRM2, TRMPFQ, TRMPFK, BDM, BDNM, BSM, HYM, GIM, MAM, BAMPFC, GNM1 et GNMPCF. Dans la foulée, la campagne peinture interviendra sur TNEM, TRM2, TRMPFC, TRM1, TRMPFQ et TRMPFK ; pour se prolonger jusqu'au premier semestre 2015.

Grondin

En 2013, l'avant-projet de rénovation des quartiers d'habitation du site de Grondin a été lancé.

Torpille

L'électrification du site Torpille à partir de la centrale électrique de PG2, réalisée simultanément avec le site Anguille, est opérationnelle et fiabilisée. Sur les deux pompes d'injection d'eau prévues sur Torpille, la première est opérationnelle depuis mi-2013 et permet d'ores et déjà de saturer l'injection d'eau au niveau requis par les études. La deuxième pompe devrait être installée et mise en service au deuxième trimestre 2014.

Par ailleurs, l'étude conceptuelle lancée en 2012 afin de fiabiliser la compression de gaz et d'envisager une augmentation de sa capacité n'a pas validé le remplacement des compresseurs KB410, KB420 et KB430 par un nouveau turbocompresseur. Les travaux suivants d'optimisation et de fiabilisation de la compression existante ont donc été décidés :

- remplacer le réseau d'alimentation des compresseurs par un réseau de capacité supérieure ;
- modifier les internes des *scrubbers* inter-étages des compresseurs afin de mieux capturer les liquides et permettre d'utiliser le compresseur à son débit design ;
- installer une nouvelle torche adaptée aux faibles débits de brûlage attendus.

Ces modifications devraient permettre de comprimer jusqu'à 1,7 million de standard m³ par jour (Msm³/j) de gaz avec les compresseurs existants et jusqu'à 2 Msm³/j si un nouveau compresseur était installé.

Enfin, sur le projet d'injection d'eau pour le maintien de pression du réservoir, l'étude conceptuelle a conclu à des modifications mineures à apporter aux installations existantes. Le principal volet du projet consiste désormais à poser des *pipes* d'eau haute pression entre Torpille et les plateformes de Torpille Nord-Est et d'Hylia. L'objectif est une mise en service en 2016 après le forage des puits injecteurs.

Pageau

Pour rappel, le projet de rénovation de Pageau, qui traite et exporte principalement la production du champ de Girelle, consiste à remplacer les pompes d'expédition d'huile, la cabine



électrique et les groupes électrogènes actuels devenus obsolètes, par des équipements de nouvelle génération. Ces équipements ont été livrés à Port-Gentil en octobre 2013. Un contrat a été attribué pour la réalisation anticipée de travaux de renforcement de la structure de la plateforme et d'installation de guides de pose, en vue des opérations de levage prévues mi-2014 pour les équipements les plus lourds. La préfabrication a démarré et les travaux sur

site sont prévus pour le premier trimestre 2014. Afin d'optimiser les coûts, l'appel d'offres pour les travaux principaux d'installation est mené conjointement avec celui du projet de rénovation de Grand Anguille Marine. La mise en service de ces nouveaux équipements, prévue en fin d'année 2014, améliorera la fiabilité et le taux de disponibilité des installations de production de ce champ.

ÉTUDES ET TRAVAUX DE DÉVELOPPEMENT SUR LES CHAMPS À TERRE

Installations sur l'île Mandji

Port-Gentil Océan

L'injection d'eau demeure arrêtée sur le champ de Port-Gentil Océan (PO) en raison de la rupture (sans autre conséquence) de la conduite d'eau pressurisée reliant le site à terre de PG2 au puits injecteur PO007. Un nouveau dispositif d'injection a été proposé. La réparation de la conduite est programmée pour début 2014 et les consultations pour les pompes d'injection seront lancées en 2014.

Anguille Nord-Est

La reprise de l'injection d'eau sur le champ d'Anguille Nord-Est (ANE) a fait l'objet d'une étude conceptuelle en 2013. Des tests d'injectivité sur le puits ANE501, situé à terre, ont révélé un endommagement des niveaux perforés. Ce puits a été perforé à nouveau et devrait faire l'objet d'une acidification afin d'en améliorer l'injectivité.

Des tests similaires seront nécessaires sur les puits injecteurs situés sur la plateforme d'ANE. Par ailleurs, l'amélioration de la récupération par injection de polymères (EOR) est envisagée sur Ntchengué Nord-Est (TCNE). Une étude préliminaire a été lancée.

Réhabilitation de Ntchengué

Les travaux de réhabilitation de ce site par bio-remédiation des terres souillées, phase 3 du projet, ont été lancés en 2013 et demeurent en cours. Ils succèdent à la première phase du projet consistant à vidanger et nettoyer les installations de l'ancien centre de stockage de Ntchengué et à la deuxième phase visant à démonter les bacs et les tuyauteries, réalisées en 2012.

ACTIVITÉS

Développement

suite

Pipelines îles Mandji

La section de gazoduc entre Fort de l'Eau et PG2 a été mise en service en 2013. L'installation du nouveau gazoduc entre Ntchengué et PG2 est en cours de finalisation pour une mise en service début 2014. Il permettra de démanteler deux gazoducs existants à proximité desquels la zone urbaine s'est étendue.

Par ailleurs, plusieurs projets de construction d'oléoducs et gazoducs de longueurs modestes ont été regroupés pour être menés en parallèle. Ces projets sont les suivants :

- une conduite 10 pouces huile reliant Ntchengué et le collecteur de production des puits de Tchengué Nord-Est forés au cours de la campagne de forage 2010-2011. Les tests et les études réalisés ont confirmé l'intérêt d'un dégoullottage des lignes d'export huile et d'alimentation en *gas-lift* qui limitent actuellement le potentiel de ces puits ;
- un gazoduc 10 pouces d'alimentation de la centrale électrique Telemenia ;
- et le contournement de l'aéroport du gazoduc 6 pouces reliant Clairette, cap Lopez et la Sogara. L'appel d'offres international lancé mi-2013 a été attribué en novembre à une entreprise locale. Les tubes de *line pipe* ont été réceptionnés à Port-Gentil. La construction démarrera début 2014.

Les installations aériennes sont en cours d'étude. Leur réalisation sera attribuée après un appel d'offres en 2014.

Terminal du cap Lopez

Une évaluation de la défense contre l'incendie (DCI) du terminal du cap Lopez a conduit à la décision d'installer une caserne de pompiers à proximité du site. L'amélioration du système de lutte anti-incendie du terminal décidée en 2012, consiste à sécuriser l'approvisionnement en eau, à fiabiliser les moyens de pompage et les réseaux de distribution et à améliorer les moyens de lutte contre l'incendie. Le lancement de la phase *basic engineering* est prévu début 2014, une fois les négociations avec la société en charge de cette étude conclues. Le projet sera exécuté en plusieurs phases. L'étude de la protection de la côte du cap Lopez contre l'érosion se poursuit.

Mboukou

Mboukou est une structure satellite du champ d'Avocette sur laquelle une accumulation de gaz et une colonne d'huile limitée ont été mises en évidence en 1995. Le forage sur le champ de Mboukou s'est achevé en 2013 et le puits MBK002 a été raccordé et mis en production sur le centre d'Avocette.



Activités non opérées

Rabi-Kounga

Les projets sur le champ de Rabi-Kounga, en 2013, sont principalement les suivants :

- la consolidation du programme des *heels perforation* de 2011 et 2012, avec le traitement anti-sable dans les puits déjà perforés (2011 et 2012);
- la mise en place (tardive) du projet *flexiline* avec dix puits testés sur vingt-six prévus;

- le forage de deux puits de développement sur les quatre prévus.

D'autres projets, dont le forage *Short Radius Side-Track* (six reprises de puits prévus) et le *Workover* (deux prévus initialement) n'ont pas pu être réalisés. Le premier, faute d'un *rig* disponible et le second en raison du retard accumulé dans l'exécution des différents projets.

Divers

Obangué, Tsiengui et Koula

Le transit vers le terminal du cap Lopez d'une partie de la production de Tsiengui (opérateur Addax) et d'Obangué, ainsi que de Koula (opérateur Shell), via le site de Coucal, a représenté un volume moyen de 9,3kb/j en 2013.

Tchatamba

Depuis la fin de l'année 2002, l'évacuation du brut de Tchatamba (opérateur Perenco) jusqu'au terminal du cap Lopez se fait par l'oléoduc de 18 pouces de Total Gabon reliant le champ de Rabi au terminal du cap Lopez. En 2013, la production moyenne s'est élevée à 13,2kb/j.

Vanneau – Pélican Est

La production des champs de Vanneau (opérateur Perenco) est achetée par Total Gabon à la société Perenco à son arrivée sur Hylia et sur Torpille. La production moyenne en 2013 a été de 0,5kb/j pour ce champ. Depuis juin 2012, la production de Pélican n'est plus vendue à Total Gabon.

Onal, Omko, Gwedidi et Mbigou

Les productions des champs d'Onal, d'Omko, de Gwedidi et de Mbigou (opérateur Maurel et Prom Gabon) ont été transportées jusqu'au terminal du cap Lopez, d'où elles ont été exportées. En 2013, elles ont représenté en moyenne un volume de 24,0kb/j.

ACTIVITÉS

Production et réserves

PRODUCTION DE PÉTROLE BRUT

En 2013, la production totale de pétrole brut du Gabon est estimée à 80 Mb.

La part de la production de pétrole brut (opérée et non opérée) liée aux participations de

Total Gabon⁽¹⁾ s'est élevée à 46,9 kb/j (17,1 Mb sur l'année) contre 45,4 kb/j (16,6 Mb sur l'année) en 2012, soit environ 21,4 % de la production gabonaise de pétrole brut.

PRODUCTION OPÉRÉE PAR TOTAL GABON

La production des champs opérés par Total Gabon s'est élevée à 56,9 kb/j (20,8 Mb sur l'année) en 2013 contre 55,8 kb/j (20,4 Mb sur l'année) en 2012. Cette hausse de 2 % entre 2013 et 2012 résulte de la hausse des quantités produites de brut Mandji (43,3 kb/j en 2013, contre 39,6 kb/j en 2012), atténuée par la baisse des quantités de brut Rabi (13,6 kb/j en 2013, contre 16,2 kb/j en 2012).

La hausse des quantités produites de Mandji s'explique essentiellement par :

- un potentiel socle supérieur suite aux interventions puits sur Grand Anguille Marine, Grondin, Gonelle et Torpille ;
- les grands travaux d'intégrité d'Hylia et Girelle reportés en 2014, les arrêts planifiés pour le remplacement des garnitures du compresseur gaz HP de Torpille KY440 annulés et la réfection

des nez de torche sur Anguille reportée en 2014. La baisse des quantités produites de Rabi s'explique essentiellement par :

- un apport des nouveaux puits inférieur, notamment sur Avocette et au retard de mise en production de Mboukou ;
- le retard de mise en service des nouveaux compresseurs *gas-lift* sur Atora et sur Avocette.

En 2013, la production de pétrole brut opérée par Total Gabon représente environ 24,6 % de la production gabonaise de pétrole brut, contre 24 % en 2012.

La part de la production opérée liée aux participations de Total Gabon⁽¹⁾ s'est élevée à 41,4 kb/j (15,1 Mb sur l'année) en 2013, à comparer à 39,3 kb/j (14,4 Mb sur l'année) en 2012.

PRODUCTION NON OPÉRÉE

La production du champ de Rabi-Kounga, opéré par Shell Gabon, a été de 16,7 kb/j (6,1 Mb sur l'année) en 2013, contre 18,4 kb/j (6,7 Mb sur l'année) en 2012, soit une baisse de 9,2 %, essentiellement due au déclin naturel du champ.

La part de la production non opérée liée aux participations de Total Gabon⁽¹⁾ s'est élevée à 5,5 kb/j (2,0 Mb sur l'année) en 2013, à comparer à 6,1 kb/j (2,2 Mb sur l'année) en 2012.

RÉSERVES DE PÉTROLE BRUT⁽¹⁾

Au 31 décembre 2013, les réserves prouvées⁽²⁾ de pétrole brut de Total Gabon atteignaient 201 Mb, pour 210 Mb en 2012.

La durée de vie des réserves prouvées et probables⁽³⁾ de pétrole brut au 31 décembre 2013 est de près de 19 ans au rythme actuel de production.

(1) Y compris les barils de fiscalité huile revenant à l'État dans le cadre des contrats de partage de production.

(2) Les réserves prouvées sont les quantités de pétrole brut que les données géologiques et d'ingénierie permettent de déterminer avec une certitude raisonnable comme pouvant être produites dans les années futures à partir des réservoirs connus, dans les conditions économiques et opérationnelles existantes. Pour 2012 et 2013, elles ont été évaluées respectivement sur la base d'un prix du Brent de 111,13\$/b et 108,02\$/b (moyenne arithmétique du premier jour de cotation des douze mois de l'année).

(3) En se limitant aux réserves prouvées et probables couvertes par des contrats d'exploration-production, sur des champs ayant déjà été forés et pour lesquels les études techniques mettent en évidence un développement économique.



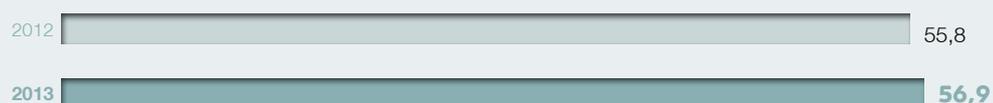
Production de pétrole brut liée aux participations de Total Gabon ⁽¹⁾

en milliers de barils par jour



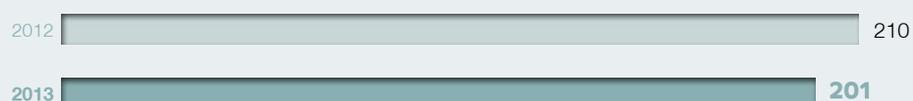
Production de pétrole brut opérée par Total Gabon

en milliers de barils par jour



Réserves prouvées de pétrole brut de Total Gabon ⁽¹⁾

en millions de barils



(1) Y compris les barils de fiscalité huile revenant à l'État dans le cadre des contrats de partage de production.



ACTIVITÉS Commercialisation

LES PRIX

Le prix du Brent daté s'est établi à 108,7 dollars par baril (\$/b) en moyenne sur 2013 contre 111,7\$/b en 2012. Les prix du baril sont toute-

fois restés volatils en 2013, évoluant dans une fourchette comprise entre 95\$/b et 120\$/b.

LE MARCHÉ

La croissance de la demande pétrolière mondiale est estimée à +1,1 Mb/j en 2013 avec des situations contrastées selon les zones géographiques. En Asie, la croissance de la demande s'établit à 0,51 Mb. Cette demande, principalement concentrée sur le gasoil et l'essence, est tirée par la Chine et l'Inde. Cette région est le principal moteur de la croissance de la demande pétrolière. En Amérique du Nord, la reprise économique associée aux faibles prix des bruts domestiques enclavés ont permis une relance significative de la demande en hausse de 0,32 Mb/j en 2013, mettant ainsi un terme aux contractions enregistrées ces deux dernières années. En Afrique et au Moyen-Orient, la demande a augmenté plus faiblement (+0,12 Mb/j et +0,07 Mb/j). Cette situation est due principalement aux crises politiques majeures dans certains pays (Syrie, Iran, Libye...). Enfin en Europe, la demande de pétrole a encore baissé avec un recul estimé à 0,21 Mb/j en 2013. Cette contraction a été cependant plus faible que les années précédentes.

Globalement, la hausse de la demande de pétrole s'est concentrée sur le gasoil et l'essence (+0,40 Mb/j respectivement), alors que la demande en fuel poursuivait sa baisse (-0,12 Mb/j), liée au recul des soutes.

L'offre de pétrole est restée stable en 2013, la baisse de la production OPEP ayant été compensée par une augmentation importante de l'offre non-OPEP. La production des pays membres de l'OPEP est estimée à 30,7 Mb/j en 2013, en baisse de 1,2 Mb/j par rapport à 2012. La résurgence de l'instabilité en Libye et les sanctions internationales imposées à l'Iran ont fortement affecté la production de ces deux pays (respectivement -0,5 Mb/j et -0,2 Mb/j). Les problèmes d'insécurité au Nigéria ont pesé sur la production du pays (-0,3 Mb/j). En dépit de ces éléments conjoncturels, l'Arabie Saoudite n'a pas augmenté sa production, considérant que le marché était équilibré. L'offre de pétrole des pays non-OPEP a quant à elle augmenté de 1,3 Mb/j. Cette hausse provient en grande partie de l'Amérique du Nord, et plus spécifiquement des États-Unis où l'exploitation des huiles de schiste a permis de porter la production domestique de brut à 7,5 Mb/j. La production en Mer du Nord a poursuivi son déclin (-0,2 Mb/j). L'offre des pays non-OPEP en Afrique et au Moyen-Orient a été affectée par l'instabilité au Soudan, au Yémen et en Syrie.

Ainsi, au niveau mondial, la stabilité de la production croisée à la hausse de la demande, a concouru à une diminution de stock de 1,0 Mb/j.

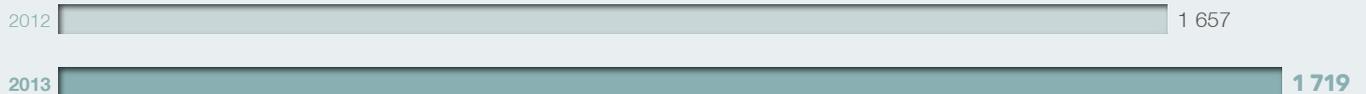
LES DIFFÉRENTIELS DES BRUTS GABONAIS

Le Mandji est un brut moyennement lourd et soufré qui produit principalement du fuel à haute teneur en soufre, utilisé comme soute marine. Son différentiel par rapport au Brent daté s'est

légèrement amélioré par rapport à 2012 avec une hausse de 0,11 \$/b, atteignant un différentiel de -4,64 \$/b en 2013 (moyenne arithmétique des prix fiscaux mensuels).

Ventes de pétrole brut

en millions de dollars



La demande mondiale de soute marine a pourtant continué de se contracter en 2013 par rapport à l'année précédente. Cependant le marché des bruts soufrés a été relativement tendu en 2013, particulièrement en Méditerranée avec une baisse de la disponibilité des bruts en provenance de la Russie, de l'Irak et de l'Iran. D'autre part, de nouveaux débouchés, notamment en Chine, ont soutenu les prix.

Le *Rabi Light* est un brut à faible teneur en soufre principalement destiné au marché asiatique pour la production de *fuel oil* à très basse teneur en soufre ou le *crude burning*

au Japon (utilisation directe du brut dans les centrales électriques), et au marché de la côte Est américaine. Le différentiel du *Rabi Light* s'est dégradé, passant de +0,32\$/b en 2012 à -0,91\$/b en 2013 (moyenne arithmétique des prix fiscaux mensuels). Le démarrage au Japon de nouvelles centrales électriques au charbon et au gaz (plus économiques) a pesé sur la demande japonaise de brut et de *fuel* BTS (basse teneur en soufre), affectant ainsi les prix. Le débouché américain s'est lui aussi réduit, se limitant au marché de niche des raffineurs de la côte Est américaine.

VENTES DE PÉTROLE BRUT

Les ventes de pétrole brut se sont élevées à 1,719 milliard de dollars en 2013, contre 1,657 milliard de dollars en 2012.

Cette augmentation de 4% résulte principalement

de l'augmentation des volumes commercialisés grâce à un planning des enlèvements de brut au terminal pétrolier du cap Lopez plus favorable en 2013 qu'en 2012.

VENTES DE GAZ

Le chiffre d'affaires des ventes de gaz s'est établi en 2013 à 2,6M\$, à comparer à 4,1M\$ en 2012, et équivaut à un volume d'environ 23 millions

de mètres cubes (Mm³) de gaz, livré sur le marché intérieur. Ce volume de gaz s'élevait à 25Mm³ en 2012.

Inspection d'un pipe au cap Lopez.



ACTIVITÉS

Ressources humaines



RECRUTEMENT ET CARRIÈRES

Quarante-six nouveaux collaborateurs ont été embauchés au cours de l'année 2013, parmi lesquels seize ingénieurs dans les métiers exploitation, logistique, travaux, contrats/achats, réservoir, géologie, juridique, informatique et ressources humaines. Ces embauches ont été effectuées à la suite de deux campagnes de recrutements lancées aux niveaux national et international (France, Canada).

Le forum national de l'emploi à Libreville (du 17 au 29 oct 2013) et le forum organisé par Total Gabon sous l'égide de l'ambassade du Gabon à Paris (le 29 et le 30 nov 2013) ont connu un réel succès permettant de communiquer sur nos besoins et de repérer de nombreux candidats aux profils variés. Le traitement des dossiers de candidature reçus (plus de quatre mille) se poursuit.

L'objectif du recrutement de ces ingénieurs gabonais s'inscrit dans un plan visant à renforcer l'accession des collaborateurs nationaux à des postes à responsabilité.

Total Gabon a également recruté dix-sept opérateurs de production, certifiés de l'Institut du Pétrole et du Gaz (IPG) de Port-Gentil.

La Société accorde une attention toute particulière au suivi des jeunes embauchés, avec l'entrée de ces derniers, dès le recrutement, dans un cursus leur permettant un passage successif sur plusieurs postes. Un comité d'insertion évalue régulièrement leur intégration au sein de l'entreprise et gère leur évolution en s'appuyant sur un programme de formation technique et de développement.

Par ailleurs, quatre-vingt-quinze salariés de l'entreprise ont bénéficié d'une mobilité interne en se voyant proposer un nouveau poste en 2013. Le nombre de collaborateurs gabonais en affectation internationale dans les filiales ou au siège du groupe Total s'établit à dix-sept à fin 2013.

FORMATION

Le plan de formation 2013, d'un montant de 1,600 milliard de francs CFA se maintient à un niveau élevé. Ce niveau est en parfaite harmonie avec les récentes embauches effectuées par l'entreprise.

Ce plan intègre les formations dans les domaines suivants :

- hygiène, sécurité, environnement pour le personnel des activités opérationnelles en phase avec les recommandations ;
- développement et exploitation des gisements pour les jeunes embauchés des métiers géosciences ;

- exploitation/production, une classe de brevet d'opérateurs de production surface et des modules de technologies d'opérations et de matériels d'exploitation ;

- contrats achats avec des formations sur les nouveaux outils partagés dans le groupe ;

- prise en charge en urgence et réanimation pour le personnel de l'entité médicale ;

- reconversions et formations pratiques sur site dans plusieurs métiers ;

- formations généralistes, développement personnel et management d'équipe ;

- et formation à la langue anglaise par immersion.



PERSONNEL ET RELATIONS SOCIALES

En 2013, sur le plan administratif, l'objectif visant à dématérialiser certains processus afin d'en améliorer l'efficacité a été mis en œuvre. Cela concerne en particulier les rapports d'activité, les demandes d'absence, les notes de frais et les autorisations de déplacement.

Sur le plan des relations sociales, un nouveau dispositif d'aide à l'accèsion à la propriété a été mis en place au sein de l'entreprise.

Enfin, au niveau sectoriel, un nouveau bureau national de l'Organisation nationale des employés du pétrole (ONEP) a été élu en 2013.

Effectifs

À la clôture des trois derniers exercices, les effectifs salariés de Total Gabon se répartissaient de la façon suivante:

Effectifs présents au 31/12

	2013	2012	2011
GABONAIS	427	406	376
Ingénieurs	130	124	105
Agents techniques supérieurs (ATS), Agents très hautement qualifiés (ATHQ)	208	195	192
Employés et ouvriers	89	87	79
EXPATRIÉS	124	140	136
TOTAL DES EFFECTIFS	551⁽¹⁾	546	512

(1) Non compris un collaborateur en congé d'attente retraite et les collaborateurs en mobilité internationale.

1. Opérateurs sur Anguille - 2. Salle de contrôle de Torpille.



ACTIVITÉS

Hygiène, sécurité et environnement

RÉSULTATS SÉCURITÉ

En 2013, l'activité de Total Gabon est restée importante avec plus de 15 millions d'heures travaillées (contre 14 millions en 2012) en raison de la simultanéité de plusieurs projets d'envergure (grands travaux d'intégrité, projet Coga, grand arrêt d'Anguille, rigs de forage). Dans ce contexte, il faut souligner les efforts réalisés dans le domaine HSE avec la réduction du nombre d'accidents à quatre en 2013 contre six en 2012, entraînant une diminution du taux de fréquence des accidents avec arrêt de travail (LTIF⁽¹⁾) à 0,26 contre 0,40 en 2012.

Le taux de fréquence des accidents et notamment ceux avec arrêt de travail (TRIR⁽²⁾) a, également, connu une amélioration s'établissant à 1,78 en 2013, contre 2,2 en 2012.

En 2013, l'effort de démultiplication des règles d'or sur les sites afin de limiter le nombre

d'accidents au poste de travail s'est poursuivi. En complément de cette démarche, a été lancée la campagne « *Total Commitment* » demandant à toute personne travaillant sur un site Total Gabon de s'engager pour sa sécurité, celle de son collègue et la sécurité de tous.

Par ailleurs, 61 incidents à haut potentiel (HPI) ont été recensés en 2013 contre 62 en 2012. Les processus OPERCAP (évaluation des compétences) et le projet culture sécurité devraient aider à mieux contrôler ce type d'événements.

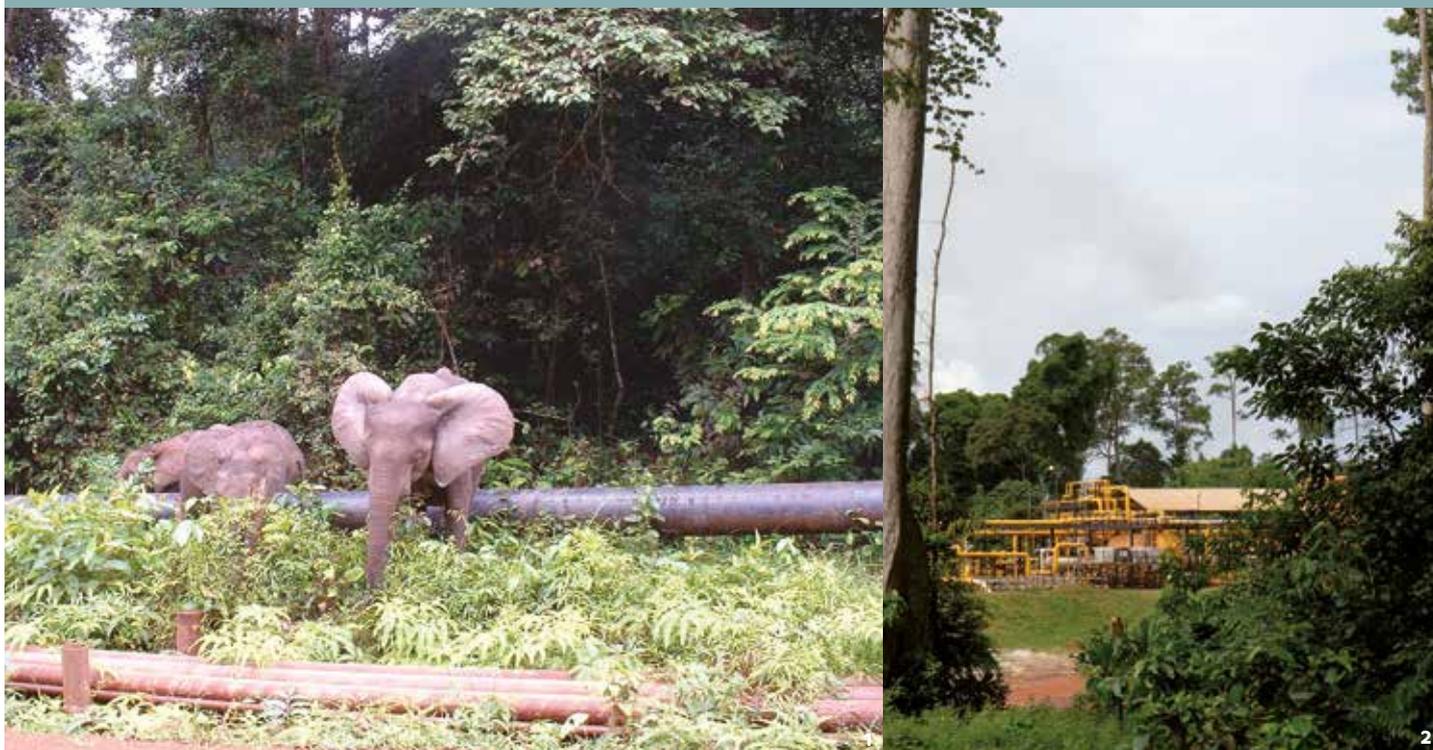
Enfin, l'ensemble des évaluations de risques concernant les sites de Total Gabon a été finalisé au cours du premier semestre 2013. Les registres risques majeurs ont été déployés et expliqués sur les sites.

(1) LTIF : Lost Time Injury Frequency, nombre d'accidents avec arrêt par millions d'heures travaillées. Cet indicateur est calculé globalement pour le personnel de Total Gabon et pour le personnel des entreprises extérieures.

(2) TRIR : Total Recordable Injury Rate, nombre d'accidents déclarés par millions d'heures travaillées. Cet indicateur est calculé globalement pour le personnel de Total Gabon et pour le personnel des entreprises extérieures.

1. Grands travaux d'intégrité sur Grondin - 2. Pompier sur AGMN - 3. Rappel des consignes de sécurité sur Torpille.





ENVIRONNEMENT

En 2013, la teneur moyenne en hydrocarbures des eaux de production a été de 14,4 mg/l sur le site du cap Lopez, contre 29 mg/l en 2012. Cette amélioration résulte des efforts entrepris au cours de l'année (changement des tambours oléophiles des bassins API, dégoullottage de certaines lignes de purges d'eau et injection de désémulsifiant) sur le site du cap Lopez et les sites de production en amont.

Sur le site de Grondin, la teneur moyenne en hydrocarbures des eaux de production est de 20,3 mg/l en 2013, contre 39 mg/l en 2012. Cette amélioration des rejets, notamment entre la fin du premier semestre et la fin du mois d'octobre, est liée à l'optimisation des processus de traitement et des nouveaux équipements mis en service.

Afin de poursuivre le processus d'amélioration de la qualité des eaux de rejets, la mise en

service d'unités de traitements complémentaires est prévue en 2014 au cap Lopez.

Le volume de gaz évacué par les torches en 2013 s'est établi à 1,37 Mm³/j dont 0,111 Mm³/j de gaz venté (0,247 Mm³/j en 2012). L'intensité des émissions de gaz à effet de serre (GES) pour un objectif de 110,7 kt équivalent CO₂/Mbep s'élève à 104,3 kt équivalent CO₂/Mbep en 2013, contre 118,6 kt équivalent CO₂/Mbep en 2012. Fin 2013, le recyclage du gaz a été mis en œuvre sur le site d'Atora. Sur le site d'Anguille, la réalisation s'effectuera en mai 2014.

Ce recyclage permettra de réduire l'intensité des émissions de gaz à effet de serre pour l'année 2014.

D'autres projets de réduction des émissions de gaz à effet de serre sont prévus en 2014 et 2015 sur les champs de Grand Anguille et d'Avocette, et l'axe sud Grondin-Mandaros.

HYGIÈNE INDUSTRIELLE

La cartographie bruit a entièrement été renouvelée pour l'ensemble des sites.

La prévention de l'exposition au benzène a été entièrement revue au cap Lopez.

La nouvelle problématique H₂S découverte en mai 2013 à Atora est traitée par le biais d'EPI (équipements de protection individuelle) adaptés et la revue des procédures opérationnelles.

ACTIVITÉS

Développement durable et activités de diversification

Les activités de diversification et de développement durable de Total Gabon sont essentiellement financées par la Provision pour investissements diversifiés (PID) et par la Provision pour investissements dans les hydrocarbures (PIH). Elles concernent des organismes ou des projets d'intérêt général, principalement dans les domaines des infrastructures, de la santé, de la biodiversité et de l'éducation. Les dépenses engagées par la Société au cours de l'exercice 2013 se sont élevées à 49M\$ dont 9M\$ dans le cadre de la PID, 38M\$ dans le cadre de la PIH et 2M\$ dans le cadre du fonds de développement des communautés locales.

ÉDUCATION ET FORMATION

• La livraison des nouveaux bâtiments de l'Institut du pétrole et gaz (IPG) de Port-Gentil s'est effectuée en 2013 et l'inauguration a été réalisée le 18 janvier 2014 par S.E. Ali Bongo Ondimba, Président de la République gabonaise.

Une 4^e session au brevet opérateur a été initiée en septembre 2013 ; et une campagne de sélection au Master « *Petroleum Engineering* » a été réalisée. Quinze étudiants de niveau BAC+5 ont été admis aux cours préparatoires (maths-physique-chimie-méca) dispensés par les vacataires de l'École polytechnique de Masuku en collaboration avec IFP-Training. Les cours ont débuté le 2 décembre 2013.

• Le soutien financier au Centre de spécialisation professionnelle (CSP) de Port-Gentil s'est poursuivi en 2013. Le cycle de formation 2013-2014, débuté le 23 septembre 2013 avec un effectif de quarante stagiaires dont six étudiantes, constitue la onzième année académique du Centre.

• Le soutien financier aux classes préparatoires du lycée Léon Mba de Libreville, avec notamment la prise en charge de professeurs et de formateurs, et au lycée Victor Hugo de Port-Gentil par la prise en charge d'enseignants et des frais de scolarité de jeunes gabonais dans le programme des classes d'excellence s'est poursuivi.

• Le programme des bourses d'enseignement supérieur initié en 2010 est arrivé à son terme en 2013. Les derniers étudiants de ce programme ont obtenu leur diplôme d'ingénieur en septembre 2013.

• Le soutien financier à l'Agence de consolidation des technologies de l'éducation (Acte) s'est poursuivi en 2013. Ce soutien est basé sur une convention de financement qui arrive à son terme en 2014. Pour rappel, cette agence est une organisation non gouvernementale dont l'objet est la promotion des sciences et des nouvelles technologies de l'information et de la communication ; parrainée par l'État gabonais et Total Gabon et financée à 100 % par la PID.

Tout au long de l'année 2013, Acte a mis en place un programme de formations gratuites en milieu scolaire sur les technologies d'informations et de télécommunication.

Plus de 500 activités, soit plus de 250 heures de formations ont été dispensées. De plus, Acte avec le concours de l'IPN (Institut pédagogique national) a doté la communauté scolaire gabonaise de ressources éducatives numériques adaptées à son programme scolaire.



SANTÉ ET RECHERCHE MÉDICALE

• Le soutien financier au Centre international de recherches médicales de Franceville (CIRMF) a été maintenu en 2013. En dehors de ses activités traditionnelles dans les domaines de la recherche médicale, de la formation et de l'appui à la santé publique, des contrats de prestation de service dans le domaine du diagnostic pour la recherche de légionellose et pour les analyses microbiologiques de l'eau ainsi qu'un appui médical au personnel ont été signés avec des entreprises locales. La relation avec les autorités et instituts locaux a été renforcée avec :

- la participation aux enseignements de l'école doctorale régionale (Franceville) depuis le mois d'octobre 2013 ;
 - et la participation, au mois de septembre 2013, au comité technique d'élaboration des termes de référence de la politique nationale de recherche de santé au Gabon.
 Afin d'en améliorer la gouvernance et le fonctionnement, la direction générale de cet institut a mis en place une nouvelle organisation et un contrôle accru.

INFRASTRUCTURES

• Le financement et la maîtrise d'ouvrage du projet de rénovation, de modernisation et d'extension de l'aéroport de Port-Gentil afin de lui permettre d'accueillir le trafic aérien international s'est poursuivi en 2013. Les entreprises adjudicatrices pour la finalisation des travaux de construction de l'aérogare ont été sélectionnées et validées ; et les travaux préparatoires ont débuté le 21 novembre 2013.

Le lancement de l'appel d'offres des travaux du pavillon présidentiel a été autorisé et le projet des voiries et réseaux divers (VRD), attribué à une entreprise locale, est en cours de finalisation.
 • L'appel d'offres pour la pose du *pipeline* entre PG2 et la nouvelle centrale électrique de Telemania Port-Gentil s'est conclu le 3 octobre 2013.

DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

• Le soutien financier à l'Institut gabonais d'appui au développement (IGAD) pour le programme de développement des cultures maraîchères et le développement du Centre d'application agropastoral de Franceville s'est poursuivi en 2013. Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan stratégique Gabon Émergent (PSGE),

un contrat d'objectifs et de performance a été signé le 25 octobre 2013, entre le ministre de l'Agriculture et le directeur général de l'IGAD. Ce contrat fixe les objectifs de développement assignés à l'institut par le ministère pour la période 2013-2016.

BIODIVERSITÉ

• Dans le cadre de la promotion de la politique « Gabon bleu » et « Gabon vert » des nouveaux projets ont été financés en 2013 pour d'une part, la valorisation et la préservation des

ressources halieutiques du Gabon, et d'autre part, l'aménagement de l'arboretum de *Raponda Walker* et l'édition d'ouvrages sur la nature au Gabon.

ACTIVITÉS

Rapport de gestion du Conseil d'administration

Commentaires sur le compte de résultat

Le bénéfice net de l'exercice 2013 s'établit à 302 M\$ contre 330 M\$ en 2012, soit une baisse de 8 % résultant des éléments suivants

CHARGES ET PRODUITS D'EXPLOITATION

Les produits d'exploitation en 2013 s'élèvent à 3 189 M\$, en croissance de 10 % par rapport à 2012 (2 905 M\$) en raison de l'augmentation des volumes vendus, atténuée cependant par la baisse du prix de vente moyen des bruts de Total Gabon, et de la hausse des productions d'immobilisations liée à l'augmentation du volume des investissements.

Les charges d'exploitation s'élèvent à 2 881 M\$ en 2013, contre 2 569 M\$ en 2012, soit une augmentation de 12 % résultant essentiellement de la hausse des services extérieurs, des transports, des amortissements et des charges de personnels extérieurs ; cette hausse s'explique notamment par le forage d'exploration sur le permis Diaba, la hausse des coûts d'exploitation sur Rabi non opéré et la hausse des amortissements liée à la mise en service de

la plateforme AGMN, ainsi que de la centrale électrique de PG2.

Ainsi, le résultat d'exploitation s'établit à 308 M\$ en 2013, contre 336 M\$ en 2012, soit une baisse de 9 %.

À noter qu'en 2013, les dotations aux provisions, nettes des reprises, inscrites au bilan augmentent de 69 M\$ en raison des éléments suivants :

- +61 M\$ au titre des provisions pour restitution des sites ;
- +6 M\$ au titre des provisions pour dépréciation des stocks ;
- +13 M\$ au titre de la Provision pour investissements diversifiés et de la Provision pour investissements dans les hydrocarbures ;
- -11 M\$ au titre de diverses provisions (cautions bancaires, litiges douanes, indemnités pour services rendus).

ACTIVITÉ FINANCIÈRE

Les produits financiers s'élèvent à 2 M\$ en 2013, contre 4 M\$ en 2012, et se composent essentiellement de revenus liés au placement des fonds destinés à la restitution des sites.

Les charges financières s'élèvent à 11 M\$ en

2013, contre 8 M\$ en 2012. Elles sont principalement constituées du coût des financements à court terme, des pertes de changes et du maintien sur compte séquestre des intérêts des placements RES.

REDEVANCES MINIÈRES, IMPÔTS ET FISCALITÉ

Le montant des redevances minières (RMP) s'élève à 315 M\$ en 2013, contre 291 M\$ en 2012, soit une augmentation de 8 % résultant principalement de la hausse des volumes de brut produits sur les champs sous régime de la Convention d'établissement et de la révision à la hausse des taux de la RMP dans l'avenant n°1 du CEPP Rabi, entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2013.

La part de pétrole brut revenant à la République gabonaise au titre du *profit oil* des contrats d'exploitation et de partage de production⁽¹⁾ diminue en volume et en valeur, en raison de la baisse de production liée au déclin naturel des champs sous ce régime et dans une moindre mesure à la baisse des cotations d'une année sur l'autre.

(1) Le volume de *profit oil* revenant à la République gabonaise relatif à la quote-part de Total Gabon s'élève à 1,6 Mb pour l'exercice 2013, comparé à 2,1 Mb pour l'exercice 2012. L'équivalent monétaire de ces volumes de *profit oil* de l'État est retranché du chiffre d'affaires de la Société et, en conséquence, ne figure pas dans le poste impôts du compte de résultat de la Société.

AFFECTATION DU RÉSULTAT

Le bénéfice net de l'exercice 2013 s'élève à 302 M\$. Il sera proposé à l'Assemblée générale

du 28 mai 2014 de fixer à 34 dollars par action le dividende net d'impôts de l'exercice 2013.

Commentaires sur le tableau financier des ressources et des emplois (Tafire)

SOLDE FINANCIER DE L'EXERCICE

La capacité d'autofinancement globale s'élève à 1 016 M\$ en 2013, contre 1 000 M\$ en 2012. Soit une hausse de 16 M\$ qui s'explique

principalement par la hausse du chiffre d'affaires atténuée par l'augmentation des charges d'exploitation et de la redevance minière.

INVESTISSEMENTS/DÉSINVESTISSEMENTS

Les investissements, y compris coût ou bonus d'acquisition ou de mise en production, s'élèvent à 959 M\$ en 2013, contre 922 M\$ en 2012, soit une augmentation de 37 M\$. Ils se composent principalement des investissements d'exploration et de développement.

Investissements d'exploration et d'appréciation

Le montant total des investissements d'exploration et d'appréciation s'élève à 91 M\$ en 2013, contre 27 M\$ en 2012.

Les investissements de l'année 2013 correspondent principalement aux dépenses engagées pour le forage du puits Diaman 1 sur le permis Diaba.

Investissements de développement

Les investissements de développement correspondent à la quote-part financée par Total Gabon des activités opérées par Total Gabon, et des activités sur le champ de Rabi-Kounga opérées par Shell Gabon. Le montant total des investissements de développement s'élève à 834 M\$ en 2013, contre 882 M\$ en 2012.

Activités opérées

> Les champs en mer

Les investissements de développement ont principalement concerné le re-développement du champ d'Anguille, les grands travaux d'intégrité, le remplacement de douze flexibles sous-marins, la campagne de forage effectuée sur le champ de Torpille et la construction du nouveau réseau d'électrification des champs d'Anguille et de Torpille, comprenant notamment, la construction de la centrale électrique sur le site de PG2.

Le total des investissements sur les champs en mer s'élève à 678 M\$.

> Les champs à terre

Les principaux travaux réalisés à terre sont la campagne d'appréciation et de développement du champ d'Avocette et les projets de pérennité et d'intégrité (Atora, Coucal/Avocette et pipelines de l'île Mandji). Le total des investissements sur les champs opérés à terre s'élève à 132 M\$.

Activités non opérées

En 2013, les travaux sur le champ de Rabi-Kounga (opéré par Shell Gabon) ont principalement concerné un programme de perforations de

ACTIVITÉS

Rapport de gestion du Conseil d'administration suite

puits horizontaux existants, au niveau du talon (*heel perforations*). Les travaux financés en 2013 s'élèvent à 24 M\$ en quote-part.

Risques et incertitudes

Les investissements pétroliers de la Société demeurent soumis aux risques habituels de marché (en particulier la sensibilité au prix du pétrole et du gaz naturel, et au taux de change

du dollar par rapport à l'euro et au franc CFA), aux risques industriels et environnementaux liés à la nature même des activités sur lesquelles portent ces investissements, ainsi qu'aux risques liés à l'exploration et à la production pétrolière et gazière, en particulier le déclin naturel des champs. Une description de ces risques figure aux pages 31 à 35 du présent Rapport financier annuel.

ACQUISITIONS/CESSIONS D'IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les emplois financiers inscrits en 2013 correspondent d'une part aux versements annuels sur les comptes bloqués de la Société destiné à être utilisé dans le futur pour la

restitution des sites et, d'autre part, à des prêts octroyés au personnel dont les remboursements correspondants s'inscrivent en ressources.

EMPRUNTS

En 2013, Total Gabon a mis en place une ligne de crédit de 300 M\$ avec un syndicat de banques internationales. Celle-ci a contribué au financement de l'important programme d'investissements engagé par la société. Il s'agit d'un financement de type *revolving*

avec des tirages remboursables chaque mois. La période de tirage est de deux ans et demi. La période de remboursement est de trois ans. Un tirage de 100 M\$ a été réalisé en juin 2013 et un deuxième tirage de 60 M\$ le 16 décembre 2013.

TRÉSORERIE

Les investissements de l'année ont été financés en partie par autofinancement et en partie par tirage sur la ligne de crédit. La variation de

trésorerie de Total Gabon demeure négative en 2013 à -126 M\$, contre en -327 M\$ en 2012.

SERVICE DU DIVIDENDE

La Société a procédé à la mise en paiement, le 11 juin 2013, du dividende net de 34 dollars

par action au titre de l'exercice 2012; le service du dividende correspondant s'élève à 153 M\$.

ACTIVITÉS

Risques de l'émetteur

EXPOSITION AUX FLUCTUATIONS DES MARCHÉS

Les résultats de Total Gabon sont sensibles aux différents facteurs parmi lesquels les plus significatifs sont les prix du pétrole et du gaz naturel, généralement exprimés en dollars US, et les taux de change, notamment celui du dollar US par rapport à l'euro et au franc CFA.

D'une manière générale, une hausse des prix du pétrole a un effet positif sur les résultats de Total Gabon du fait de la meilleure valorisation de la production pétrolière. Inversement, une

baisse des prix du pétrole se traduit par une dégradation des résultats. Pour l'exercice 2013, Total Gabon estime qu'une appréciation du cours du pétrole Brent (pétrole de mer du Nord) de 1 dollar US par baril entraînerait une amélioration du résultat net de l'année d'environ 5 M\$ et inversement (scénario retenu de 100 \$/b).

Une appréciation du dollar US par rapport à l'euro de 0,10 dollar US par euro engendrerait une amélioration du résultat net de l'année d'environ 5 M\$ et inversement.

GESTION DU RISQUE DE CONTREPARTIE

Du fait de sa situation de filiale indirecte de TOTAL S.A., la Société applique les règles de contrôle retenues pour l'ensemble du groupe Total, en matière de gestion des risques de marché et plus particulièrement du risque de contrepartie. La mise en œuvre de ces règles chez Total Gabon relève de la compétence de la direction générale de la Société.

Toute contrepartie bancaire avec laquelle Total Gabon souhaite travailler pour des opérations de marché doit avoir été préalablement autorisée après appréciation de sa solidité financière, ainsi que de sa notation par les agences

Standard & Poor's et Moody's, laquelle doit être de première qualité. Une limite d'encours autorisé est définie pour chaque banque avec laquelle Total Gabon travaille.

En raison de l'évolution récente des marchés financiers et de certaines règles concernant les nouveaux contrats pétroliers, Total Gabon a pris des mesures additionnelles afin de renforcer le contrôle de son exposition au risque de contrepartie, notamment pour ce qui concerne la gestion de sa trésorerie et la gestion des fonds destinés à la restitution des sites pétroliers.

RISQUES JURIDIQUES DES ACTIVITÉS D'EXPLORATION ET PRODUCTION

Total Gabon mène des activités d'exploration et de production, qui sont soumises à un large éventail de législations et de réglementations. Celles-ci touchent tous les aspects de l'exploration et de la production, notamment les droits miniers, les niveaux de production, les redevances, la protection de l'environnement, les exportations, la fiscalité, la conversion des

monnaies et une fiscalité spécifique aux activités pétrolières et gazières.

Les termes des concessions, permis et contrats de partage de production sont spécifiques et attribués ou conclus par l'État gabonais et sont soumis soit au régime de la convention d'établissement de Total Gabon, soit à celui du contrat de partage de production.

ACTIVITÉS

Risques de l'émetteur

suite

La convention d'établissement demeure le modèle le plus ancien des accords passés avec l'État gabonais : Total Gabon est propriétaire des actifs et des installations et reçoit la totalité de la production. En contrepartie, les risques d'exploitation, les frais et les investissements sont à sa charge et Total Gabon s'engage à verser à l'État, propriétaire de la richesse du sous-sol, une redevance calculée sur la production et un impôt sur les bénéfices.

Total Gabon a signé, le 5 juillet 2007, avec la République gabonaise le renouvellement, pour une durée de 25 ans, de sa convention d'établissement qui venait à échéance le 30 juin 2007.

Ce renouvellement a été l'occasion de moderniser le régime juridique et fiscal des concessions, des permis d'exploitation et des installations d'évacuation de brut de Total Gabon, afin de favoriser l'exploration et les projets de développement des ressources en hydrocarbures, et de soutenir la production de pétrole et de gaz au Gabon.

Le contrat de partage de production pose un cadre juridique différent de la convention d'établissement : il définit les modalités du partage de la production et établit les règles de coopération entre Total Gabon et l'État gabonais, à travers la direction générale des hydrocarbures. Cette dernière peut ainsi participer à la prise de décisions opérationnelles, à la comptabilisation des coûts et au calcul du partage de la production. En contrepartie, Total Gabon dispose d'une partie de la production appelée *cost oil* dont la vente doit permettre

le remboursement de toutes les dépenses d'investissements et de coûts opératoires. Le solde de la production, ou *profit oil*, est ensuite partagé, dans des proportions différentes selon les contrats entre Total Gabon et l'État gabonais.

Les activités d'exploration et de production d'hydrocarbures font l'objet de permis qui peuvent être distincts pour chacune de ces activités ; ils sont accordés pour des périodes de temps limitées, et comportent une obligation de rendre une grande partie, voire la totalité en cas d'insuccès, de la superficie du permis à l'issue de la période d'exploration. Certaines zones d'exploitation font l'objet de concessions dont la durée est plus longue.

Redressement fiscal

Le 14 février 2014, Total Gabon a reçu un avis de redressement fiscal du ministère de l'Économie et de la prospective de la République gabonaise assorti d'un avis de mise en recouvrement partiel à la suite du contrôle fiscal dont la Société a fait l'objet au titre des années 2008 à 2010. Le montant mentionné dans l'avis de redressement fiscal est de 805 millions de dollars. La procédure de mise en recouvrement partielle a été suspendue le 5 mars 2014 faisant suite au recours que Total Gabon a engagé auprès de l'administration fiscale.

Total Gabon conteste les chefs de redressements et les montants associés. L'ouverture d'un nouvel espace de discussion avec l'administration fiscale permettra de réexaminer les chefs de redressement notifiés.

EXPOSITION AUX RISQUES INDUSTRIELS ET ENVIRONNEMENTAUX

Nature des risques

Les activités de Total Gabon présentent des risques industriels et environnementaux liés à la nature des produits manipulés, qui peuvent être inflammables, explosifs ou toxiques. Les activités peuvent, de ce fait, être soumises à un nombre important de réglementations rigoureuses dans le domaine de la protection de l'environnement et de la sécurité industrielle.

Les risques industriels sont multiples compte tenu de la variété des activités concernées : forages, traitements sur champ, transport, stockage. Parmi ces risques figurent notamment l'explosion, l'incendie, la fuite de produits toxiques ou la pollution. Dans le domaine du transport, la nature des risques dépend non seulement de la dangerosité des produits transportés mais aussi des modes de transport utilisés (principalement *pipelines*) et enfin des quantités concernées.

La plupart de ces activités comportent des risques environnementaux liés aux émissions dans l'air, dans l'eau ou dans les sols, et à la production de déchets, et impliquent la prise en compte de la réhabilitation des sites après leur mise à l'arrêt. En outre, les activités d'exploration et de production de pétrole ou de gaz sont exposées à des risques liés aux caractéristiques physiques d'un champ pétrolier ou gazier. Parmi ceux-ci figurent les éruptions de pétrole brut ou de gaz naturel, la découverte de réservoirs d'hydrocarbures présentant une pression anormale, les effondrements des abords des puits, les fuites d'hydrocarbures engendrant des risques toxiques, d'incendie, d'explosion ou de pollution.

Tous ces événements sont susceptibles de porter atteinte à des vies humaines ou à des biens, d'endommager, voire de détruire, les puits de pétrole brut ou de gaz naturel, ainsi que les installations attenantes, d'entraîner une interruption d'activité, de provoquer des

dommages environnementaux. Par ailleurs, les activités d'exploration et de production peuvent intervenir dans des sites plus ou moins sensibles au plan écologique (forêt tropicale, milieu marin...). Chaque site nécessite une approche spécifique pour minimiser les impacts sur la faune, la flore, les écosystèmes, la biodiversité et la santé humaine.

Évaluation et maîtrise des risques

Total Gabon évalue les risques industriels et environnementaux de ses activités préalablement à leur développement et régulièrement pendant les opérations.

Total Gabon assure également un suivi permanent des évolutions réglementaires afin de rester en conformité avec les règles et normes gabonaises ou internationales sur l'évaluation et la maîtrise de ses risques industriels et environnementaux.

Les évaluations de risques débouchent généralement sur la définition de mesures de maîtrise visant à réduire les probabilités d'occurrence d'accidents et leurs conséquences. Ces mesures concernent la conception même des installations, le renforcement des dispositifs de protection, les organisations à mettre en place, ou encore la compensation d'un impact environnemental s'il est inévitable. Les études peuvent être assorties, au cas par cas, d'une évaluation du coût des mesures de maîtrise des risques et de réduction des impacts.

Comme tout dispositif de vérification, ce système de contrôle des risques industriels et environnementaux mis en place par la Société ne permet pas de fournir une garantie absolue que les risques industriels ou environnementaux des activités d'exploration ou de production de Total Gabon sont totalement évalués ou complètement maîtrisés.

ACTIVITÉS

Risques de l'émetteur

suite

ASSURANCE ET COUVERTURE DES RISQUES

Total Gabon bénéficie des couvertures d'assurance mises en place à l'échelle du groupe Total, notamment celles mises en place avec *Omnium Insurance and Reinsurance Company* (OIRC), société d'assurance et de réassurance totalement intégrée à la politique d'assurance du groupe Total et

dont elle constitue l'outil opérationnel de globalisation et de centralisation de couverture des risques.

Ces couvertures sont souscrites, conformément à la réglementation en vigueur au Gabon, par l'intermédiaire d'une compagnie d'assurances gabonaise.

RISQUES LIÉS A L'EXPLORATION ET LA PRODUCTION PÉTROLIÈRES ET GAZIÈRES

L'exploration et la production de pétrole et de gaz impliquent des niveaux d'investissement élevés et sont associées à des risques et des opportunités économiques spécifiques. Ces activités sont soumises à des risques liés notamment aux difficultés de l'investigation du sous-sol, aux caractéristiques des hydrocarbures, aux caractéristiques physiques d'un champ pétrolier ou gazier, ainsi qu'aux conditions météorologiques. Aux premiers rangs des risques de l'exploration pétrolière figurent les risques géologiques. Ainsi, lors d'un forage d'un puits d'exploration, les hydrocarbures recherchés peuvent être absents ou en quantités insuffisantes pour être économiquement exploitables. Ultérieurement, si les estimations des réserves d'hydrocarbures et l'analyse économique justifient le développement d'une découverte, les réserves peuvent, en cours de production, s'avérer inférieures aux prévisions, compromettant ainsi l'économie de cette exploitation.

La quasi-totalité des activités d'exploration et de production de Total Gabon est assortie d'un haut niveau de risque de perte du capital investi. Il est impossible de garantir que de nouvelles ressources de pétrole brut ou de gaz naturel seront découvertes en quantités suffisantes pour permettre à Total Gabon de remplacer les réserves actuellement développées, produites et commercialisées, notamment pour compenser en tout ou partie le déclin naturel des champs actuellement exploités, ou pour permettre à Total Gabon de récupérer le capital investi.

En outre, les activités de développement de champs pétroliers, de construction des installations et de forage des puits de production ou d'injection mettent en œuvre des technologies avancées pour extraire, puis exploiter pendant plusieurs années des hydrocarbures aux propriétés complexes. La mise en œuvre de ces technologies dans cet environnement difficile peut se traduire également par des incertitudes sur les coûts.

RISQUES ÉTHIQUES ET DE NON CONFORMITÉ

Les conduites contraires à l'éthique ou les situations de non-conformité aux lois et règlements applicables, y compris les situations de non-conformité aux dispositifs de lutte contre la fraude ou la corruption de la part de Total Gabon, ses collaborateurs, ses partenaires, agents ou autres acteurs agissant pour le compte de Total Gabon, sont susceptibles d'exposer la Société ou ses collaborateurs à des sanctions pénales et civiles, et peuvent porter atteinte à sa réputation et à sa valeur actionnariale.

Depuis 2012, dans le cadre des priorités d'actions définies par la Direction générale, un programme

d'intégrité et de conformité est déployé au sein de Total Gabon et se traduit notamment par la mise en place de procédures, d'actions de sensibilisation et de formation.

L'ensemble des règles d'intégrité de Total Gabon (politique éthique, directives et procédures contre la fraude ou la corruption) formalisent l'engagement de la Société et définissent les exigences, principes d'actions et comportements requis de ses collaborateurs, ses partenaires, agents ou autres acteurs agissant pour le compte de Total Gabon.

Informations sur le Conseil d'administration

APPLICATION DU SYSTÈME DE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE ISSU DE L'OHADA

Le traité instituant l'Organisation d'harmonisation en Afrique du droit des affaires (Ohada), dont la République gabonaise est un état membre, prévoit une primauté sur le droit national et une application directe des actes uniformes, en particulier l'Acte uniforme du 17 avril 1997 relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique, directement applicable à la Société depuis le 1^{er} janvier 1998 en ce qu'il régit notamment le fonctionnement des sociétés commerciales constituées sous forme de société anonyme avec conseil d'administration

et faisant appel public à l'épargne. En matière de gouvernement d'entreprise, les règles énoncées par l'Acte uniforme présentent certaines similitudes avec la législation en vigueur sur le territoire de la République française. Il est à noter cependant qu'aucun code de gouvernement d'entreprise n'a été, à la date de rédaction du présent Rapport financier annuel, élaboré, en complément de ces règles, par des organisations représentatives des entreprises de la République gabonaise.

DISSOCIATION ENTRE LES FONCTIONS DE DIRECTEUR GÉNÉRAL ET CELLES DE PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La Société a adopté le mode d'administration institué par les articles 415 à 461 et 477 à 493 de l'Acte uniforme de l'Ohada du 17 avril 1997 (relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique institué dans le cadre de l'Ohada), qui prévoit une dissociation entre les fonctions exercées par le directeur général de la Société et celles exercées par le président du Conseil d'administration de la Société.

Dans le cadre de cette dissociation :

le Conseil d'administration, qui se réunit aussi souvent que nécessaire, a notamment pour mission, d'une part, de préciser les objectifs de la Société et l'orientation qui doit être donnée à son administration, d'autre part, d'exercer un contrôle permanent sur la gestion de la Société assurée par le directeur général (article 20 des statuts de la Société) ;

le directeur général a pour mission d'assurer la direction générale et la gestion des activités

de la Société ; il est nommé par le Conseil d'administration, parmi ou en dehors de ses membres, et est révocable à tout moment par le Conseil d'administration (article 21 des statuts de la Société) ;

le président du Conseil d'administration, nécessairement administrateur et désigné par le Conseil d'administration pour la durée renouvelable de son mandat d'administrateur (2 ans), a pour mission, outre de présider les réunions du Conseil d'administration et les Assemblées générales des actionnaires, de veiller à ce que le Conseil d'administration exerce un contrôle sur la gestion de la Société assurée par le directeur général. Le président du Conseil d'administration a aussi le pouvoir, à tout moment, d'opérer les vérifications qu'il juge opportunes et de se faire communiquer tous les documents qu'il estime utiles à l'accomplissement de sa mission (article 18 des statuts de la Société).

INDEMNITÉS DE FONCTION ALLOUÉES AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

En vertu de l'Acte uniforme, la rémunération des administrateurs est exclusivement constituée, au titre de leur mandat exercé au sein du Conseil d'administration de la Société, d'une somme librement répartie par le Conseil d'administration entre ses membres sous forme d'indemnités de fonction, dans la limite d'un montant global annuel alloué à cet effet par l'Assemblée générale des actionnaires (article 22 des statuts de la Société). En application de cette règle, le Conseil d'administration a décidé de mettre en œuvre des modalités de paiement des indemnités de fonction qui tiennent compte de l'assiduité des administrateurs aux réunions du Conseil d'administration : les indemnités de fonction allouées chaque année à chaque administrateur sont versées de manière forfaitaire pour moitié seulement, le solde étant versé en fonction de la présence physique de cet administrateur aux

réunions du Conseil d'administration pendant cette même année.

Le montant global des indemnités de fonction allouées à l'ensemble des membres du Conseil d'administration de la Société s'est élevé, en 2013, à un total de 140 000 000 francs CFA (soit la contre-valeur de 213 429€). Il a été décidé que les administrateurs exerçant des fonctions salariées au sein de la Société, ou exerçant des fonctions au sein d'autres sociétés du groupe Total, ne bénéficieraient pas, à titre personnel de ces indemnités de fonction

Par ailleurs, le Conseil d'administration peut allouer une rémunération exceptionnelle à l'un de ses membres en contrepartie d'une mission exceptionnelle ou d'un mandat qu'il lui confie. En 2013, aucune rémunération exceptionnelle n'a été allouée par le Conseil d'administration à l'un de ses membres.

AUTRES AVANTAGES CONSENTIS AUX MANDATAIRES SOCIAUX

En dehors de ces indemnités de fonction, des rémunérations et avantages en nature attribués par le Conseil d'administration au directeur général de la Société, en application de l'article 22 des statuts de la Société et des rémunérations et avantages en nature prévus dans le cadre de contrats de travail liant la Société à certains de ses

administrateurs, aucune rémunération ni aucun avantage en nature n'a été versé ou octroyé, en 2013, par la Société à l'un de ses administrateurs. La Société n'a accordé aucun prêt et n'a émis aucune autre garantie au profit ou pour le compte d'un de ses mandataires sociaux en fonction au cours de l'exercice 2013.

OPTIONS SUR ACTION

Aucune option de souscription ou d'achat n'est consentie sur des actions émises par la Société.

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 31 DÉCEMBRE 2013

La Société est une filiale indirecte de TOTAL S.A. et son capital, au 31 décembre 2013, est détenu à hauteur de 58,28 % par le groupe Total (à travers

sa filiale Elf Aquitaine, détenue à 100%), à hauteur de 25 % par la République gabonaise et à hauteur de 16,72 % par le public.

ACTIVITÉS

Gouvernement d'entreprise

suite

Au 31 décembre 2013, la composition du Conseil d'administration de Total Gabon était la suivante



Monsieur Jacques MARRAUD DES GROTTES

61 ans ⁽¹⁾.

Président du Conseil d'administration de Total Gabon depuis le 29 août 2008 et directeur Afrique au sein de la direction générale Exploration & Production du groupe Total. Il exerce également des mandats dans d'autres sociétés du Groupe: président de Total E&P Algérie, de Total Exploration Production Nigeria, de Total E&P Nigeria Ltd, Total Upstream Nigeria Ltd, Total Petroleum Nigeria Ltd, Total LNG Nigeria Ltd, Brass Holdings Company Ltd et Total Petroleum Angola Ltd; président du Conseil d'administration de Total Algérie, Total E&P Libye, Total E&P Angola, Total E&P Congo; administrateur de Total Exploration Nigeria Ltd, TEPA (Block 15/06) Ltd.

Détient une action Total Gabon.

Échéance du mandat à l'AG statuant sur les comptes de l'exercice 2014 (AGO mai 2015).



La République gabonaise représentée par Monsieur Emile DOUMBA

69 ans ⁽¹⁾.

Ancien ministre du gouvernement gabonais, il représente la République gabonaise au sein du Conseil d'administration de Total Gabon depuis le 22 mars 2013. Il exerce par ailleurs les mandats d'administrateur dans les sociétés Lopé Hôtel et Palmier doré.

La République gabonaise détient 1 125 010 actions Total Gabon.

Échéance du mandat à l'AG statuant sur les comptes de l'exercice 2013 (AGO mai 2014).



Monsieur Benoît CHAGUÉ

55 ans ⁽¹⁾.

Administrateur et directeur général de Total Gabon respectivement depuis le 26 août 2011 et le 1^{er} septembre 2011. Il est par ailleurs administrateur général de Total participations pétrolières Gabon.

Détient une action Total Gabon.

Échéance du mandat à l'AG statuant sur les comptes de l'exercice 2013 (AGO mai 2014).



Monsieur Pierre BOUSQUET

45 ans ⁽¹⁾.

Administrateur de Total Gabon depuis le 31 août 2012 et responsable de la direction des opérations filiales Exploration-Production à la direction financière du groupe Total. Il exerce également des mandats dans d'autres sociétés que Total Gabon, notamment: président de Total Holdings Europe, de Total E&P Holdings et de Total Finance International Ltd; président-directeur général de Total Gestion Filiales; administrateur de Total Upstream UK Ltd, Total E&P UK Ltd, Total E&P Nederland B.V., Total Holdings Nederland B.V., Total E&P Canada Ltd, Total Capital Canada Ltd, Total E&P Russie.

Détient une action Total Gabon.

Échéance du mandat à l'AG statuant sur les comptes de l'exercice 2014 (AGO mai 2015).

(1) Informations au 31 décembre 2013.



Monsieur Théodore IYÉZÉ

57 ans ⁽¹⁾.

Administrateur de Total Gabon depuis le 1^{er} janvier 2009. Il exerce également les fonctions de directeur général adjoint de Total Gabon.

Détient une action Total Gabon.

Échéance du mandat à l'AG statuant sur les comptes de l'exercice 2013 (AGO mai 2014).



Monsieur Alexandre MAILLARD

47 ans ⁽¹⁾.

Administrateur de Total Gabon depuis le 17 décembre 2013 et délégué pays Gabon et Côte d'Ivoire au sein de la direction générale Exploration & Production du groupe Total.

Détient une action Total Gabon.

Échéance du mandat à l'AG statuant sur les comptes de l'exercice 2013 (AGO mai 2014).



Monsieur Olivier MIHINDOU

57 ans ⁽¹⁾.

Administrateur de Total Gabon depuis le 30 août 2013. Il exerce également les fonctions de directeur Stratégie, Plan et Business de Total Gabon.

Détient une action Total Gabon.

Échéance du mandat à l'AG statuant sur les comptes de l'exercice 2014 (AGO mai 2015).



Monsieur Jean-Fidèle OTANDAULT

48 ans ⁽¹⁾.

Administrateur de Total Gabon depuis le 22 mars 2013. Il est également administrateur de la Caisse des dépôts et de la consignation. Il exerce par ailleurs les fonctions au sein de ministère du Budget, des comptes publics et de la fonction publique en tant que directeur général du contrôle des ressources et des charges publiques.

Détient une action Total Gabon.

Échéance du mandat à l'AG statuant sur les comptes de l'exercice 2014 (AGO mai 2015).



Monsieur Jean-Clary OTOUMOU

47 ans ⁽¹⁾.

Administrateur de Total Gabon depuis le 22 mars 2013. Il est par ailleurs conseiller du ministre du pétrole, de l'énergie et des ressources hydrauliques.

Détient une action Total Gabon.

Échéance du mandat à l'AG statuant sur les comptes de l'exercice 2014 (AGO mai 2015).



Monsieur Philippe PONTET

71 ans ⁽¹⁾.

Administrateur de Total Gabon depuis le 27 mai 1998. Il est par ailleurs, Chairman Global Banking and Market d'HSBC France et administrateur d'HSBC France.

Détient une action Total Gabon.

Échéance du mandat à l'AG statuant sur les comptes de l'exercice 2014 (AGO mai 2015).

(1) Informations au 31 décembre 2013.

ACTIVITÉS

Gouvernement d'entreprise

suite

Au 31 décembre 2013, les dix administrateurs de la Société se répartissent entre les cinq catégories suivantes :

- un administrateur exerçant les fonctions de directeur général de la Société (Benoît Chagué) ;
- cinq administrateurs exerçant une fonction au sein de la Société (Olivier Mihindou, Théodore Iyézé) ou au sein du groupe Total (Jacques Marraud des Grottes, Pierre Bousquet, Alexandre Maillard) ;

- la République gabonaise, représentée par Émile Doumba ;
- deux administrateurs qui exercent ou ont exercé des fonctions au sein d'une administration de la République gabonaise (Jean-Fidèle Otandault et Jean-Clary Otoumou) ;
- un administrateur n'appartenant à aucune de ces catégories (Philippe Pontet).

RÉUNIONS AU COURS DE L'EXERCICE 2013

Le Conseil d'administration de la Société s'est réuni quatre fois en 2013. Sur un ensemble de dix administrateurs, huit administrateurs ont, en moyenne, assisté physiquement à ces réunions. Ces réunions ont principalement porté sur les points suivants :

22 mars 2013

examen des activités et des résultats de la Société pour l'exercice 2012 et arrêté des comptes annuels. Examen du projet de Rapport de gestion du Conseil d'administration à l'Assemblée générale et des projets de résolution ;

30 mai 2013

examen des activités de la Société. Approbation des comptes pour l'exercice 2012. Fixation des modalités de mise en paiement du dividende mis en distribution ;

30 août 2013

examen des activités et des résultats de la Société du premier semestre 2013 et arrêté des comptes semestriels. Examen du projet

de Rapport financier semestriel pour le premier semestre 2013 ;

17 décembre 2013

examen des activités et des prévisions de clôture de l'année 2013 ; examen du projet de budget pour l'année 2014.

Au cours de chacune des réunions du Conseil d'administration, les règles de *quorum* et de majorité ont été satisfaites par la présence physique d'au moins la moitié des administrateurs en fonction.

Les réunions du Conseil d'administration sont généralement au nombre de quatre par an et portent à la fois sur l'information financière périodique de la Société (arrêté des comptes annuels et semestriels, et revue des comptes trimestriels) et d'autres sujets qui peuvent nécessiter la réunion des administrateurs (tenue de l'Assemblée générale annuelle des actionnaires, examen des projets de budgets annuels, etc.).

PRÉPARATION EN INTERNE DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le processus mis en œuvre par le directeur général, sous la supervision du président du Conseil d'administration, pour la préparation des travaux du Conseil d'administration reflète une organisation interne destinée à donner en permanence une assurance raisonnable qu'en premier lieu, les opérations soient réalisées, sécurisées, optimisées et permettent ainsi à la

Société d'atteindre ses objectifs de performance, de sécurité et de rentabilité, en second lieu, que les informations financières soient fiables et, enfin, que les lois et règlements applicables, ainsi que les directives internes de l'organisation qui sont propres à la Société ou communes à la Société et aux autres sociétés du groupe Total, soient respectés.

INFORMATION PRÉALABLE DES ADMINISTRATEURS

Total Gabon a mis en place un système d'information permettant, préalablement à chaque réunion du Conseil d'administration, de faire bénéficier régulièrement les administrateurs de la Société d'une information actualisée sur la marche des activités de la Société, en règle générale sur une base trimestrielle.

En outre, l'information diffusée aux actionnaires de la Société dans les délais et selon les formes légalement requises est préalablement revue par le Conseil d'administration dès lors qu'elle concerne des matières qui relèvent de sa compétence.

DIRECTION GÉNÉRALE AU 31 DÉCEMBRE 2013

Au 31 décembre 2013, la composition de la direction générale de Total Gabon était la suivante:

- directeur général : Benoît Chagué;
- directeur général adjoint : Théodore Iyézi;
- directeur général délégué : Etienne Lepoukou.

Informations se rapportant aux éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique

• Restrictions statutaires à l'exercice des droits de vote et aux transferts d'actions – Clauses des conventions prévoyant des conditions préférentielles de cession ou d'acquisition d'actions de la Société portant sur au moins 0,5% du capital ou des droits de vote portées à la connaissance de la Société.

Il n'existe aucune restriction statutaire à l'exercice des droits de vote et aux transferts d'actions. Il n'a pas été porté à la connaissance de la Société de clauses prévoyant des conditions préférentielles de cession ou d'acquisition des actions de la Société portant sur au moins 0,5% du capital ou des droits de vote de la Société.

• Détenteurs de tout titre comportant des droits de contrôle spéciaux.

L'article 32 des statuts prévoit qu'un droit de vote double est attribué à toutes les actions nominatives, entièrement libérées, inscrites au nom d'un même titulaire depuis au moins deux ans. Sous cette réserve, il n'existe pas de titre comportant des droits de contrôle spéciaux.

• Mécanismes de contrôle prévus dans un système d'actionariat du personnel.

Il n'existe aucun système d'actionariat du personnel.

• Accords entre actionnaires dont la Société a connaissance et qui peuvent entraîner des restrictions au transfert des actions et à l'exercice des droits de vote.

Aucun accord entre actionnaires pouvant entraîner des restrictions au transfert des actions et à l'exercice des droits de vote n'a été porté à la connaissance de la Société.

• Règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du Conseil d'administration de la Société ainsi qu'à la modification des statuts.

Les règles de nomination et de remplacement des membres du Conseil d'administration ainsi que celles relatives à la modification des statuts sont conformes aux dispositions de l'Acte uniforme OHADA sur les sociétés commerciales.

ACTIVITÉS

Gouvernement d'entreprise

suite

- Les pouvoirs du Conseil d'administration, en particulier l'émission ou le rachat d'actions.

Aucune délégation de compétence ou autorisation conférée par l'Assemblée générale, en vigueur, ne donne de pouvoirs spécifiques au Conseil d'administration en période d'offre publique sur les titres de la Société.

- Accords conclus par la Société qui sont modifiés ou prennent fin en cas de changement de contrôle de la Société, sauf si cette divulgation, hors les cas d'obligation légale de divulgation,

porterait gravement atteinte à ses intérêts. Il n'existe pas d'accords conclus par la Société modifiés ou prenant fin en cas de changement de contrôle de la Société.

- Accords prévoyant des indemnités pour les membres du Conseil d'administration ou les salariés, s'ils démissionnent ou sont licenciés sans cause réelle et sérieuse ou si leur emploi prend fin en raison d'une offre publique. Il n'existe pas d'accords de cette nature.

Procédures de contrôle interne mises en place par la Société au titre de l'exercice 2013

Du fait de sa situation de filiale indirecte de TOTAL S.A., la Société applique le référentiel de contrôle interne retenu pour l'ensemble du groupe Total.

Ce référentiel, qui est celui du *Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission* (Coso), assigne au contrôle interne de la Société le soin de fournir une assurance raisonnable quant à la réalisation des objectifs suivants :

- la réalisation et l'optimisation des opérations de la Société ;
- la fiabilité des informations financières publiées par la Société ;
- la conformité des opérations de la Société aux lois et règlements en vigueur.

Dans le cadre de ce référentiel, l'un des objectifs du système de contrôle interne est de prévenir et maîtriser les risques résultant de l'activité de la Société ainsi que les risques d'erreur et de fraude, en particulier dans les domaines comptable et financier. Pour ce faire, le système de contrôle

interne de la Société correspond aux règles du groupe Total. Comme tout système de contrôle, il ne peut cependant fournir une garantie absolue que ces risques soient totalement éliminés.

La mise en œuvre, au sein de la Société, du système de contrôle interne du groupe Total relève de la compétence du Conseil d'administration et de la direction générale de la Société. Pour ce faire, la Société adapte les règles et procédures du groupe Total à sa taille et à son contexte, dans le respect des deux principes suivants :

- la mise en œuvre porte sur toutes les règles de contrôle interne définies par le groupe Total et qui sont d'application générale à l'ensemble du Groupe, ou qui sont d'application générale à l'ensemble du secteur Amont du groupe Total (Exploration & Production) auquel la Société est opérationnellement rattachée ;
- cette mise en œuvre consiste à décliner ces règles d'application générale en procédures détaillées qui sont adaptées à la taille et au contexte local des opérations de la Société.

Enfin, l'exercice de ce contrôle devant pouvoir être assuré par toute personne au sein de la Société, les moyens sont mis en place pour garantir une large diffusion et connaissance de ces règles, principes d'action et procédures, notamment via le référentiel et le manuel d'organisation de Total Gabon.

Sur le plan fonctionnel, le système de contrôle interne de la Société, en conformité avec les règles du groupe Total en matière d'investissement, de financement, de comptabilité et de contrôle de gestion, s'appuie principalement sur un plan stratégique revu annuellement, un budget annuel et un plan de financement, un rapport financier mensuel analysant les écarts avec le budget annuel, la production des comptes sociaux annuels et semestriels de la Société et les procédures internes de contributions trimestrielles, semestrielles et annuelles aux comptes consolidés du groupe Total.

Sur le plan opérationnel, les activités quotidiennes de contrôle de la Société sont organisées autour des principaux cycles opérationnels (exploration et réserves, investissements, achats, production, inventaires, ventes, paie, trésorerie) et autour des systèmes d'information. S'agissant des risques industriels inhérents à ses activités, la Société s'efforce également de minimiser ces risques par la mise en place d'organisations adéquates qui lui sont propres, en particulier la réalisation d'inspections, ainsi que par la sensibilisation du personnel.

Par ailleurs, et de façon plus générale, il est régulièrement procédé à l'évaluation de ces risques externes et internes auxquels est soumise la Société. Pour évaluer la qualité de ce système de contrôle interne, la Société s'appuie sur son département Audit interne (DAI), en liaison avec la direction de l'Audit interne du groupe Total dont le DAI est le correspondant direct au sein de la Société.

Dans ce cadre, le DAI a notamment pour mission permanente d'examiner l'efficacité et la cohérence du dispositif de contrôle interne de la Société, de formuler des recommandations visant à en améliorer l'organisation et le fonctionnement, ainsi que de veiller au respect de l'application des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la Société, d'en assurer le suivi et, si nécessaire, d'en proposer les révisions. Un programme annuel des interventions du DAI est déterminé en fonction des besoins exprimés par la direction générale de la Société, en liaison avec les recommandations formulées par la direction de l'Audit interne du groupe Total, et celles formulées par les commissaires aux comptes de la Société qui procèdent aux vérifications légales dans le cadre de leur mission de certification des comptes.

Depuis 2006, du fait notamment de son appartenance au périmètre de consolidation comptable (par intégration globale) de TOTAL S.A., ont été mises en œuvre les modalités de mise en conformité du contrôle interne de la Société avec les exigences issues de la section 404 de la loi américaine *Sarbanes-Oxley*.

Enfin, la Société s'engage annuellement sur le respect des règles de contrôle interne et sur la sincérité de son information financière, en particulier à l'occasion de sa contribution aux comptes consolidés annuels du groupe Total, au travers d'une lettre d'affirmation (*representation letter*) interne destinée à la direction financière du groupe Total.

À ce dispositif de contrôle interne, s'ajoutent les contrôles effectués par les commissaires aux comptes de la Société, en particulier lors de la certification des comptes annuels et semestriels ainsi que lors de la revue des comptes trimestriels de la Société.

ACTIVITÉS

Gouvernement d'entreprise

suite

En vertu de l'article 25 des statuts de la Société et conformément aux dispositions de l'article 702 de l'Acte uniforme de l'Ohada, deux commissaires aux comptes titulaires et deux commissaires aux comptes suppléants,

nommés par les actionnaires pour une période renouvelable de six années, exercent conjointement la mission de contrôle de la Société conformément aux dispositions des articles 710 à 727 de l'Acte uniforme.

LIMITATIONS APPORTÉES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION AUX POUVOIRS DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SOCIÉTÉ

Aucune limitation particulière n'a été apportée par le Conseil d'administration aux pouvoirs du directeur général de la Société.

Toutefois le directeur général ne peut agir que dans la limite de l'objet social de la Société, et sous réserve des pouvoirs que l'Acte uniforme attribue expressément aux Assemblées générales d'actionnaires ou au Conseil d'administration, en particulier en matière d'augmentation et de réduction du capital social, d'arrêté et d'approbation des comptes annuels et d'affectation du résultat. À ces limites légales, s'ajoute le mécanisme, repris à l'article 24 des statuts de la Société, d'autorisation préalable

par le Conseil d'administration et de ratification par l'Assemblée générale des actionnaires, des conventions (autres que les conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales) conclues par la Société avec l'un de ses mandataires sociaux, ou avec une autre entreprise ou personne morale qui appartient à un mandataire social de la Société ou dans laquelle un mandataire social de la Société exerce des fonctions de gestion, d'administration ou de direction (conventions réglementées).

Contrôle externe de la Société – commissaires aux comptes

TITULAIRES

Ernst & Young Gabon

Immeuble Sonagar

Avenue du Colonel Parant

BP 2278 - Libreville, Gabon

Date de première nomination : 5 juin 2009.

Honoraires perçus ⁽¹⁾ (en euros)	en 2013	en 2012
Commissariat aux comptes et certification des comptes sociaux	61 400 ⁽²⁾	60 000
Missions accessoires ⁽³⁾	60 000	60 000
SOUS-TOTAL	121 400	120 000
Autres prestations	90 000	145 000
TOTAL	211 400	265 000

M. Claude AYO IGUENDHA

CAIF

BP 3125 - Libreville, Gabon

Date de première nomination :

8 décembre 1999.

Honoraires perçus ⁽¹⁾ (en euros)	en 2013	en 2012
Commissariat aux comptes et certification des comptes sociaux	14 000 ⁽²⁾	14 000
Missions accessoires	0	0
SOUS-TOTAL	14 000	14 000
Autres prestations	0	0
TOTAL	14 000	14 000

(1) Y compris membres de leur réseau.

(2) Sous réserve de l'approbation, par l'Assemblée générale des actionnaires du 28 mai 2014 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2013, de la rémunération des commissaires aux comptes dans les conditions prévues aux articles 723 de l'Acte uniforme (Ohada) et 25 des statuts de la Société.

(3) Audit des liasses de consolidation pour l'établissement annuel, semestriel et trimestriel des comptes consolidés de TOTAL S.A.

SUPPLÉANTS

M. Jérôme MINLEND

BP 443 – Douala, Cameroun

Date de première nomination : 8 juin 2001.

Expert Comptable Associés (ECA)

BP 3340 - Douala, Cameroun

Date de première nomination : 5 juin 2009.

MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les mandats des commissaires aux comptes titulaires et suppléants expirent à l'issue de l'Assemblée générale des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2016.

ACTIVITÉS

Le comité directeur de Total Gabon



Théodore IYÉZÉ

directeur général adjoint

Benoît CHAGUÉ

directeur général

Etienne LEPOUKOU

directeur général délégué



Luc PLAUCHUT

directeur Financier



Olivier MIHINDOU

directeur Stratégie, plan et business



Frédéric FOURNIÉ

directeur Technique



Aristide OBIANG MEBALE

directeur Géosciences



Cyriaque BIBANG

directeur des Ressources humaines

ACTIVITÉS

Total Gabon et ses actionnaires

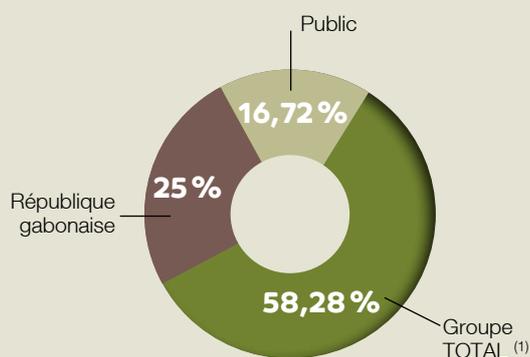
Évolution du cours de l'action et des volumes de titres échangés pour l'année 2013



La Société est une filiale indirecte de TOTAL S.A. et son capital, au 31 décembre 2013, est détenu à hauteur de 58,28 % par le groupe Total (à travers sa filiale Elf Aquitaine détenue à 100 %), à hauteur de 25 % par la République gabonaise et à hauteur de 16,72 % par le public.

Structure du capital de Total Gabon

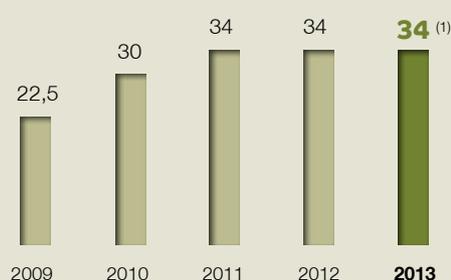
au 31 décembre 2013



(1) à travers sa filiale Elf Aquitaine détenue à 100 % .

Dividende net par action

en dollars US



(1) Sous réserve de l'approbation de l'Assemblée générale du 28 mai 2014

Place de cotation de l'action Total Gabon

Bourse de Paris (Euronext Paris S.A.) :

- Type de cotation : Actions ordinaires – Cotation en continu – Règlement non différé
- Marché de cotation : Euronext Paris – Compartiment A
- Codes : ISIN : GA0000121459
Reuters : EGAB.PA
Bloomberg : EC : FP
Mnemo : EC

Courrier des actionnaires de Total Gabon

- Actionnaires domiciliés au Gabon :
Boulevard de la République
BP 2093 - Libreville, Gabon
- Actionnaires domiciliés hors du Gabon :
Tour Coupole - Bureau 11D42
2 place Jean Millier
92078 Paris La Défense Cedex – France
Tél. : +33 (0)1 47 44 38 47
e-mail : ep-ga-sgl.actionnariat-total-gabon@total.com

Service titre et dividende

- Banque assurant le service du titre :
BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES
Global Corporate Trust
Service Actionnariat TOTAL GABON
9 rue du Débarcadère
93761 PANTIN Cedex

Accueil Actionnaires :
Tél : +33 (0)1 57 43 02 30

Site internet

www.total-gabon.com

- Total Gabon met à la disposition de ses actionnaires sur son site Internet, les informations, notamment financières, de la Société actualisées tout au long de l'année. Figurent ainsi sur le site, toutes les informations réglementées et notamment : le rapport financier annuel, le rapport financier semestriel, l'information financière trimestrielle ainsi que les communiqués de presse.

ÉLÉMENTS FINANCIERS

Introduction

Les données financières qui sont présentées dans les pages suivantes reprennent les états financiers certifiés par les Commissaires aux Comptes.

INTRODUCTION ET PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Les comptes annuels de la Société ont été arrêtés conformément aux principes comptables définis dans l'Acte comptable de l'Ohada (Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires) portant sur l'organisation et l'harmonisation des comptabilités, à l'exception de quelques dérogations liées, d'une part, à la spécificité du secteur pétrolier et, d'autre part, à l'application de la Convention d'établissement du 19 avril 1971 et de ses avenants. Les comptes annuels de Société au 31 décembre 2013 sont arrêtés selon les mêmes méthodes que ceux de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

En application de la Convention d'établissement du 19 avril 1971 et de l'avenant N°29 du 10 mars 1994, et conformément aux dispositions de l'article 916 alinéa 1 de l'Acte Uniforme Ohada, la comptabilité de la Société est tenue en dollar américain.

La comptabilisation aux normes Ohada (dont les principaux éléments relatifs aux règles et méthodes comptables utilisées pour l'établissement du présent Rapport financier annuel sont rappelés ci-après) est pour l'essentiel, en ligne avec le Plan comptable général français de 1982.

L'unité de présentation des états financiers est le millier de dollars américain.

ÉLÉMENTS FINANCIERS

Rapport général des commissaires aux comptes

Sur les comptes annuels Exercice clos au 31 décembre 2013

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Total Gabon, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit conformément aux dispositions de l'Acte uniforme Ohada relatif au droit des sociétés commerciales et du G.I.E. et aux normes d'audit généralement admises dont l'application résulte de l'Acte Udeac du 18 décembre 1982. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les

éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables décrits dans la note sur les états financiers, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par l'Acte uniforme Ohada relatif au droit des sociétés commerciales et du G.I.E.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers.

Libreville, le 30 avril 2014

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Claude Ayo-Iguendha Ernst & Young Gabon - Ludovic Ngatse

Sur les conventions réglementées (établi en application de l'article 442 de l'Acte uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du G.I.E). Exercice clos au 31 décembre 2013

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes des articles 438 à 448 de l'Acte uniforme Ohada relatif au droit des sociétés commerciales et du G.I.E., d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article 440 de l'Acte uniforme Ohada relatif au droit des sociétés commerciales et du G.I.E. relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'actionnaire unique.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

I. Conventions soumises à l'approbation de l'Assemblée générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de la réglementation Ohada (dernier alinéa de l'article 440 de l'Acte uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du G.I.E.).

II. Conventions déjà approuvées par l'assemblée générale

En application de l'article 440 de l'Acte uniforme Ohada relatif au droit des sociétés commerciales et du G.I.E., nous avons été informés que l'exécution de des conventions suivantes, déjà approuvées par l'actionnaire unique au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

a - Avec la société Total Oil Trading SA

Votre société a facturé à la société Total Oil Trading SA la part de pétrole exporté pour un total de 1 715M\$.

b - Avec la société Total Participations Pétrolières Gabon

Votre société a continué d'assurer la gestion des associations sur les différents permis où elle était associée avec la société Total Participations Pétrolières Gabon (filiale à 100% de la société Elf Aquitaine qui a reçu sous forme d'apport les actifs pétroliers détenus par la société Elf Aquitaine au Gabon).

Au cours de cet exercice, votre société lui a facturé (au prix de revient majoré des frais généraux) sa quote-part de dépenses d'investissements, de frais de production et de transport de brut pour un montant total de 103M\$.

c - Avec la société TOTAL S.A.

La société TOTAL S.A. a facturé à votre société son assistance technique, intellectuelle, administrative et commerciale, y compris les frais de personnel expatrié, pour un total de 145M\$ correspondant au coût de revient des prestations fournies.

Libreville, le 30 avril 2014

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Claude Ayo-Iguendha Ernst & Young Gabon - Ludovic Ngatse

ÉLÉMENTS FINANCIERS

Attestation des commissaires aux comptes

Sur les informations communiquées dans le cadre de l'article 525 alinéa 5 de l'Acte uniforme Ohada relatif au droit des sociétés commerciales et du G.I.E relatif au montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées Exercice clos au 31 décembre 2013

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en application des dispositions de l'article 525 alinéa 5 de l'Acte uniforme Ohada relatif au droit des sociétés commerciales et du G.I.E., nous avons établi la présente attestation sur les informations relatives au montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, figurant dans le document ci-joint.

Ces informations ont été établies sous la responsabilité de votre conseil d'administration. Il nous appartient d'attester ces informations.

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons effectué un audit des comptes annuels de votre société pour l'exercice clos le 31 décembre 2013. Notre audit, avait pour objectif d'exprimer une opinion sur les comptes annuels pris dans leur ensemble, et non pas sur des éléments spécifiques de ces comptes utilisés pour la détermination du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées. Par conséquent, nous n'avons pas effectué nos tests d'audit et nos sondages dans cet objectif et nous n'exprimons aucune opinion sur ces éléments pris isolément.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires relative a cette mission. Ces diligences, qui ne constituent ni un audit ni un examen limité, ont consisté à effectuer les rapprochements nécessaires entre le montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées et la comptabilité dont il est issu et vérifier qu'il concorde avec les éléments ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2013. Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance du montant global des rémunérations versées aux dix personnes les mieux rémunérées, figurant dans le document joint et s'élevant à 1 582 121 718 francs CFA avec la comptabilité ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

La présente attestation tient lieu de certification de l'exactitude du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées au sens de l'article 525 alinéa 5 de l'Acte uniforme Ohada relatif au droit des sociétés commerciales et du G.I.E.

Libreville, le 30 avril 2014

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Claude Ayo-Iguendha Ernst & Young Gabon - Ludovic Ngatse

ÉLÉMENTS FINANCIERS

Bilan

Bilan au 31 décembre 2013

Exercice d'une durée de 12 mois, clos le 31 décembre 2013

ACTIF (en milliers de dollars US)

	Montant brut	Amort./Prov.	2013 Montant net	2012 Montant net
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles	1 909 546	1 893 305	16 241	20 412
• Frais de recherche et de développement	233 520	233 520	-	73
• Exploration pétrolière et minière	1 275 684	1 275 684	-	-
• Concessions et droits similaires, brevets, licences	386 518	370 324	16 194	20 265
• Logiciels	13 824	13 777	47	74
Immobilisations corporelles	7 027 372	4 839 080	2 188 292	1 726 637
• Terrains	29 154	26 738	2 416	2 236
• Bâtiments	119 020	73 482	45 538	38 044
• Sondages d'exploitation, installations et agencements	6 677 361	4 572 057	2 105 304	1 655 891
• Autres immobilisations corporelles	201 837	166 803	35 034	30 466
Immobilisations financières	448 978	3 089	445 889	383 222
• Titres de participation	721	363	358	358
• Autres immobilisations financières	448 257	2 726	445 531	382 864
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)	9 385 896	6 735 474	2 650 422	2 130 271
ACTIF CIRCULANT				
Stocks	219 993	41 544	178 449	162 696
• Matières premières et autres approvisionnements	204 178	34 244	169 934	144 491
• Quote-part sur stocks associés	15 815	7 300	8 515	7 131
• Produits intermédiaires et finis	-	-	-	11 074
Créances et emplois assimilés	807 217	305	806 912	713 467
• Fournisseurs, avances versées	56 493	-	56 493	116 018
• Clients	488 597	305	488 292	447 506
• Autres créances	262 127	-	262 127	149 943
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	1 027 210	41 849	985 361	876 163
• Disponibilités	160 956	-	160 956	241 265
TOTAL TRÉSORERIE-ACTIF (III)	160 956	-	160 956	241 265
• Écarts de conversion Actif (IV) (perte probable de change)	1369	-	1 369	2 067
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	10 575 431	6 777 323	3 798 108	3 249 766

Bilan au 31 décembre 2013

Exercice d'une durée de 12 mois, clos le 31 décembre 2013

PASSIF AVANT RÉPARTITION *(en milliers de dollars US)*

	2013	2012
CAPITAUX PROPRES ET RESSOURCES ASSIMILÉES		
Capital	76 500	76 500
Primes et réserves	1 264 573	1 088 094
• Réserve légale	15 300	15 300
• Autres réserves	136	136
• Report à nouveau	1 249 137	1 072 658
Résultat net de l'exercice	301 936	329 656
Autres capitaux propres	810 708	652 994
• Provisions réglementées et fonds assimilés	810 708	652 994
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	2 453 717	2 147 244
DETTES FINANCIÈRES ET RESSOURCES ASSIMILÉES		
• Emprunts et dettes financières diverses	160 219	19 705
• Provisions financières pour risques et charges	580 146	529 848
TOTAL DETTES FINANCIÈRES (II)	740 365	549 553
TOTAL RESSOURCES STABLES (I + II)	3 194 082	2 696 797
PASSIF CIRCULANT		
• Fournisseurs d'exploitation	447 076	470 950
• Dettes fiscales	18 412	33 281
• Dettes sociales	14 683	16 462
• Associés dans le cadre de conventions particulières et autres dettes	53 666	15 587
TOTAL PASSIF CIRCULANT (III)	533 837	536 280
• Concours bancaires et soldes créditeurs de banque	58 317	12 259
TOTAL TRÉSORERIE-PASSIF (IV)	58 317	12 259
• Écarts de conversion Passif (V) (gain probable de change)	11 872	4 430
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	3 798 108	3 249 766

ÉLÉMENTS FINANCIERS

Compte de résultat

CHARGES 1^{RE} PARTIE *(en milliers de dollars US)*

	2013	2012
ACTIVITÉ D'EXPLOITATION		
• Achats de matières premières et autres approvisionnements (1)	106 761	124 875
• Autres achats et sur/sous enlèvements (2)	89 109	70 461
• Variation de stocks (3)	-25 895	-59 035
• Transports	201 894	113 620
• Services extérieurs	1 165 043	1 097 002
• Impôts, taxes et versements assimilés	360 666	349 261
• Autres charges	1 185	2 556
Sous-total (4)	1 898 763	1 698 740
Charges de personnel	197 201	147 590
<i>dont personnel extérieur</i>	104 738	70 239
Dotations aux amortissements et aux provisions	785 147	722 407
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	2 881 111	2 568 737

PRODUITS 1^{RE} PARTIE *(en milliers de dollars US)*

	2013	2012
ACTIVITÉ D'EXPLOITATION		
• Ventes - hydrocarbures	1 721 133	1 660 858
• Travaux, services vendus	91 668	47 257
Chiffre d'affaires (5)	1 812 801	1 708 115
<i>dont à l'exportation</i>	1 715 078	1 540 897
• Production stockée - hydrocarbures (6)	-37 216	-40 695
• Production immobilisée (7)	1 207 762	1 062 712
<i>dont part société</i>	956 300	919 447
<i>dont part tiers associés</i>	251 462	143 265
Marge brute sur matières = (5+6+7-1-2-3)	2 813 372	2 593 831
• Autres produits et frais d'exploitation à charge de tiers (8)	133 933	120 691
Valeur ajoutée = (5+6+7+8-4)	1 218 517	1 152 083
Excédent brut d'exploitation	1 021 316	1 004 493
• Reprise de provisions	71 990	54 594
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	3 189 270	2 905 417
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (bénéfice)	308 159	336 680

CHARGES 2^E PARTIE *(en milliers de dollars US)*

	2013	2012
REPORT TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	2 881 111	2 568 737
ACTIVITÉ FINANCIÈRE		
• Frais financiers	8 564	3 051
• Pertes de change	1 242	2 530
• Dotations aux amortissements et aux provisions	1 131	2 112
Total des charges financières	10 937	7 693
TOTAL DES CHARGES DES ACTIVITÉS ORDINAIRES	2 892 048	2 576 430
HORS ACTIVITÉS ORDINAIRES (HAO)		
• Valeurs comptables des cessions d'immobilisations	463	-
• Charges HAO	-	-
Total des charges HAO	463	-
IMPÔT SUR LE RÉSULTAT		
• Impôt sur les sociétés	12	3 275
Total impôts	12	3 275
TOTAL GÉNÉRAL DES CHARGES	2 892 523	2 579 705

PRODUITS 2^E PARTIE *(en milliers de dollars US)*

	TAT	2013	2012
REPORT TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION		3 189 270	2 905 417
ACTIVITÉ FINANCIÈRE			
• Revenus financiers		1 516	3 944
• Gains de change		-	-
• Reprises de provisions		-	-
Total des produits financiers		1 516	3 944
RÉSULTAT FINANCIER		-9 421	-3 749
TOTAL DES PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES		3 190 786	2 909 361
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS ORDINAIRES		298 738	332 931
HORS ACTIVITÉS ORDINAIRES (HAO)			
• Produits des cessions d'immobilisations		463	-
• Produits HAO		3 210	-
• Reprises HAO:PID-PIH		-	-
Total des produits HAO		3 673	-
RÉSULTAT HAO		3 210	-
TOTAL GÉNÉRAL DES PRODUITS		3 194 459	2 909 361
RÉSULTAT NET		301 936	329 656

ÉLÉMENTS FINANCIERS

Tableau financier des ressources et des emplois (Tafire)

1^E PARTIE - DÉTERMINATION DES SOLDES FINANCIERS DE L'EXERCICE 2013

(en milliers de dollars US)

CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT GLOBALE (CAFG)			
		Excédent brut d'exploitation	1 021 316
• Frais financiers	8 564	• Revenus financiers	1 516
• Pertes de change	1 242	• Gains de change	-
• Charges HAO	463	• Produits HAO	3 210
• Impôts sur résultat	12		
TOTAL (I)	10 281	TOTAL (III)	1 026 042

	2013	2012
CAFG : Total (II) - Total (I) =	1 015 761	999 581
• Distribution de dividendes	153 177	153 151
AUTOFINANCEMENT (AF)	862 584	846 430

VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT D'EXPLOITATION (BFE) ENTRE 2012 ET 2013

	Emplois Augmentation (+)	Ressources Diminution (-)	Emplois Diminution (-)	Ressources Augmentation (+)
A - Variation des stocks			C - Variation des dettes circulantes	
• Marchandises	-	-	• Clients, avances reçues	-
• Matières premières	32 719	-	• Fournisseurs d'exploitation	23 873
• En cours	-	-	• Dettes fiscales	14 869
• Produits fabriqués	-	11 074	• Dettes sociales	1 779
Variation globale nette des stocks	21 645	-	• Autres dettes	45 522
			• Risques provisionnés	-
B - Variation des créances			Variation globale nette des dettes circulantes	
• Fournisseurs, avances versées	-	59 525		5 001
• Clients	40 116	-		
• Autres créances	111 485	-		
Variation globale nette des créances	92 076	-	VARIATION DU BFE = A+B+C 108 720	

	2013	2012
EXCÉDENT DE TRÉSORERIE D'EXPLOITATION (ETE)		
• Excédent brut d'exploitation	1 021 316	1 004 491
• Variation du BFE (- si emploi ; + si ressources)	-108 720	-219 064
• Production immobilisée	-1 207 762	-1 062 712
EXCÉDENT OU INSUFFISANCE DE TRÉSORERIE D'EXPLOITATION	-295 166	-277 285

2^E PARTIE TABLEAU FINANCIER DES RESSOURCES ET DES EMPLOIS (TAFIRE)

(en milliers de dollars US)

	2013		2012	
	Emplois	Ressources	Emplois	Ressources
I - INVESTISSEMENTS ET DÉINVESTISSEMENTS				
<i>Croissance interne</i>				
• Acquisitions/Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	958 541	463	922 098	-
<i>Exploration</i>	91 419	-	27 122	-
<i>Développement</i>	833 512	-	882 236	-
<i>Investissements généraux</i>	33 610	463	12 740	-
<i>Croissance externe</i>				
• Acquisitions/Cessions d'immobilisations financières	68 795	6 128	56 823	5 293
I - INVESTISSEMENT TOTAL	1 020 745	-	973 628	-
II - VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT D'EXPLOITATION	108 720	-	219 064	-
A- EMPLOIS ÉCONOMIQUES À FINANCER	1 129 465	-	1 192 692	-
III - EMPLOIS/RESSOURCES	-	-	-	-
IV - EMPLOIS FINANCIERS CONTRAINTS (1)	-	-	-	-
B- EMPLOIS TOTAUX À FINANCER	1 129 465	-	1 192 692	-
V - FINANCEMENT INTERNE	153 177	1 015 761	153 151	999 581
• Dividendes (emplois)/CAFG (ressources)	153 177	1 015 761	153 151	999 581
VI - FINANCEMENT PAR LES CAPITAUX PROPRES	-	-	-	-
VII - FINANCEMENT PAR DE NOUVEAUX EMPRUNTS (2)	-	140 514	-	19 705
• Emprunts ⁽²⁾	-	-	-	-
• Autres dettes financières ⁽²⁾	-	140 514	-	19 705
C- RESSOURCES NETTES DE FINANCEMENT	-	1 003 098	-	866 135
D- EXCÉDENT OU INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE FINANCEMENT (C-B)	126 367	-	326 557	-
VIII - VARIATION DE LA TRÉSORERIE				
• Trésorerie nette				
à la clôture de l'exercice	102 639	-	229 006	-
à l'ouverture de l'exercice	229 006	-	555 563	-
VARIATION DE LA TRÉSORERIE	-	126 367	-	326 557

(1) Remboursements (selon échéancier) des emprunts et dettes financières à l'exclusion des remboursements anticipés portés en VII.

(2) Remboursements anticipés inscrits séparément en emplois.

ÉLÉMENTS FINANCIERS

Variation des capitaux propres

au 31 décembre 2013 (en milliers de dollars US)

(en milliers de dollars US)

	Capital	Primes & réserves	Provisions réglementées	Résultat	Total des capitaux propres
CAPITAUX PROPRES AU 01/01/2013	76 500	1 088 094	652 994	329 656	2 147 244
• Affectation du résultat précédent	-	329 656	-	-329 656	-
• Distribution Dividendes	-	-153 177	-	-	-153 177
• Résultat de l'exercice	-	-	-	301 936	301 936
• Provision PID - PIH ⁽¹⁾	-	-	13 284	-	13 284
• Amortissements dérogatoires	-	-	144 430	-	144 430
CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2013	76 500	1 264 573	810 708	301 936	2 453 717

(1) Dont dotation de l'exercice : 51 676 K\$ et reprise : 38 392 K\$

RÈGLES ET MÉTHODE COMPTABLES

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Ces immobilisations comprennent :

- des dépenses de géologie et de géophysique ;
- des forages d'exploration ;
- des droits miniers.

Dépenses de géologie et de géophysique

Les dépenses de géologie, de géophysique et de sondages d'exploration sont comptabilisées en immobilisations incorporelles et regroupées dans le poste « Exploration pétrolière et minière ». Ces dépenses sont amorties à 100 % l'année de leur engagement.

Forages d'exploration

Les puits d'exploration sont immobilisés et comptabilisés dans la rubrique « Exploration pétrolière et minière ». Les puits d'exploration sont amortis à 100 % l'année du forage. Lorsqu'un puits est utilisé lors du développement d'un champ, l'amortissement précédemment pratiqué au titre de l'exploration est repris. Ce puits est alors amorti à compter de la date de mise en production du champ.

Droits miniers

Les droits miniers sont dits « non prouvés » si les droits acquis ne donnent pas directement accès à des réserves prouvées. Ces droits comprennent principalement des bonus de signature, qui sont des dépenses engagées pour obtenir le droit d'explorer ou d'exploiter les hydrocarbures sur une zone spécifique.

Les droits miniers non prouvés sont immobilisés et comptabilisés en immobilisations incorporelles, sous la

rubrique « Concessions et droits similaires, brevets, licences » Les droits miniers non prouvés sont amortis à 100 % l'année de leur acquisition.

Les droits miniers sont dits « prouvés » si les droits acquis permettent l'accès à des réserves prouvées. Les droits prouvés comprennent principalement des bonus de signature tels que définis ci-dessus, et des bonus de production payés à l'occasion de l'atteinte de seuils de production relatifs à une période (à la hausse comme à la baisse), ou de seuils de production cumulée.

> Bonus de signature :

Les bonus de signature donnant accès à des réserves prouvées sont immobilisés sous la rubrique « Concessions et droits similaires, brevets, licences ».

Les bonus de signature sont amortis selon les clauses prévues par la Convention d'établissement du 19 avril 1971 et ses avenants.

> Bonus de production :

Les bonus de production sont provisionnés et immobilisés sous la rubrique « Concessions et droits similaires, brevets, licences » dès lors que l'obligation contractuelle de paiement acquiert une probabilité sur la base de l'analyse des profils de production correspondant aux réserves prouvées.

Les bonus de production sont amortis sur la base des clauses spécifiques prévues dans la Convention d'établissement ou, le cas échéant, dans les Contrats d'Exploitation en Partage de Production.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les coûts de développement et de production, incluant les coûts de forage de puits de développement et les coûts engagés pour la construction de capacités de production, sont immobilisés et regroupés en immobilisations corporelles. Ces immobilisations corporelles techniques spécifiques à l'activité sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production par l'entreprise. Les immobilisations acquises ou réalisées par Total Gabon

dans le cadre de l'avenant 31 et ayant fait l'objet d'un programme détaillé de développement présenté et approuvé par l'administration en charge des hydrocarbures, peuvent fiscalement être amorties linéairement sur une période de 3 ans à compter de la date d'investissement (article 15.2 tel que redéfini dans l'article 9 de l'avenant 31).

Le complément d'amortissement résultant de la différence entre les amortissements pratiqués sur une durée de trois

ÉLÉMENTS FINANCIERS

États annexés

suite

exercices fiscaux sur des immobilisations acquises ou réalisées par la Société (amortissements fiscaux) et les amortissements pour dépréciation tels que résultant de l'application des règles habituelles, constitue un amortissement dérogatoire. Cette différence est comptabilisée au compte de provision pour amortissements dérogatoires.

Les amortissements relatifs aux autres immobilisations sont également calculés selon le mode linéaire, conformément à la Convention d'établissement du 19 avril 1971 et ses

avenants, et aux dispositions du Code général des Contributions Directes et Indirectes et de l'arrêté N°00176/MFBP/DG-CDI/SG pris par le ministre des Finances gabonais le 3 août 1992.

Les immobilisations en cours (installations, forages de développement) sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires), ou à leur coût de production par la Société. Elles sont transférées en immobilisations à la date de mise en service.

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les immobilisations financières regroupent les titres de participation et avances liées ainsi que les montants placés sur les comptes dédiés en prévision des travaux futurs de restitution des sites.

Les participations sont évaluées à leur coût d'acquisition. Les provisions sont constituées en fonction des dernières informations connues sur la situation d'inventaire de la Société.

STOCKS ET EN-COURS

Stocks de matières premières et autres approvisionnements

Les stocks sont évalués suivant la méthode du Coût Moyen Pondéré. La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires majorés des frais de douane et de transit. Une provision pour dépréciation des stocks de matières consommables est constatée en fonction de l'ancienneté des stocks.

Stocks de produits intermédiaires et finis

Les produits finis (hydrocarbures) sont valorisés au coût de production comprenant les frais de champ, le transport et l'amortissement des biens concourant à la production, ainsi que la redevance de production.

Une provision pour dépréciation des stocks d'hydrocarbures est constatée par actif et par produit lorsque le coût de production est supérieur à la valeur nette de réalisation à la clôture.

CRÉANCES ET DETTES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances et dettes en devises sont évaluées au cours de la date de clôture de l'exercice. Les écarts sur le taux de change résultant de cette évaluation sont comptabilisés au bilan dans un compte d'écart de conversion.

DISPONIBILITÉS

Les disponibilités en devises sont converties sur la base des cours de change à la clôture de l'exercice, le gain ou la perte

de change est inscrit dans les charges et produits financiers de l'exercice clos.

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Conformément à la Convention d'établissement du 19 avril 1971 et à ses avenants, les provisions réglementées

comprennent une Provision pour investissements diversifiés (PID) et une Provision pour investissements dans les

hydrocarbures (PIH) dont les montants annuels ne peuvent excéder un pourcentage déterminé du chiffre d'affaires sous régime convention de la Société. La dotation de la période

figure en charges d'exploitation ordinaire. Les utilisations de la période font l'objet de reprises de provision à due concurrence comptabilisées en produits d'exploitation ordinaire.

PROVISIONS POUR RESTITUTION DES SITES

Suivant les règles en vigueur dans la profession, les travaux futurs pour abandon de puits et restitution des sites font l'objet d'un chiffrage prévisionnel. Les coûts qui en résultent, sont corrigés de l'inflation jusqu'à la date prévue des travaux et provisionnés progressivement en fonction de la durée de vie des champs ou de la date prévue des travaux, selon une formule de calcul contractuelle, établie dans :

- l'avenant 31 à la Convention d'établissement du 19 avril 1971 pour les champs régis par la Convention ;
- les Contrats d'Exploitation et de Partage de Production pour

les champs opérés sous le régime de partage de production. Les montants provisionnés sont placés sur des comptes bancaires dédiés.

La dotation annuelle de la provision tient compte du rythme de capitalisation des intérêts dégagés sur les comptes bancaires dédiés.

La dotation aux provisions est comptabilisée en charges d'exploitation. Les intérêts dégagés sur les comptes bancaires dédiés sont comptabilisés en produits financiers.

AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Bonus de production

Les bonus de production sont provisionnés et immobilisés sous la rubrique « Concessions et droits similaires, brevets, licences » dès lors que l'obligation contractuelle de paiement acquiert une probabilité sur la base de l'analyse des profils de production correspondant aux réserves prouvées. Les bonus de production sont amortis sur la base des clauses spécifiques prévues dans la Convention d'établissement ou, le cas échéant, dans les Contrats d'Exploitation en Partage de Production.

Provision pour Indemnité de services rendus (ISR)

Cette provision, fondée sur les dispositions des accords collectifs d'entreprise du 21 octobre 1994 révisés en février 2006 est calculée sur la moyenne du salaire global des douze derniers mois par année de présence continue suivant les hypothèses et taux en fonction de l'ancienneté ci-contre :

- Taux d'actualisation : 4,25 %
- Augmentation du salaire de base : 3,00 %
- Taux d'inflation : 2,00 %

Jusqu'à 15 ans	30 %
De 16 ans jusqu'à 25 ans	35 %
De 26 ans jusqu'à 30 ans	40 %
Au-delà de 31 ans	45 %

Provision pour Congé d'attente retraite (CAR)

Cette provision couvre les coûts de maintien partiel du salaire des personnels partis en préretraite. Elle est reprise chaque année à hauteur des indemnités versées aux personnels qui en bénéficient.

du personnel et la direction de la Société est comptabilisé dans les charges de personnel.

INTÉRESSEMENT DES SALARIÉS

L'intéressement calculé suivant les dispositions du protocole d'accord signé le 6 juillet 2011 par les délégués

IMPÔTS

La charge présentée au compte de résultat est une charge (ou un produit) d'impôt courant comprenant :

- la charge (ou le produit) d'impôt relatif aux champs opérés sous le régime de la Convention. Le taux d'imposition appliqué au résultat généré par ces activités est de 76,5 % ;
- la charge (ou le produit) d'impôt relatif aux activités non rattachées à la production d'hydrocarbures (essentiellement

des produits financiers sur placements). Le taux d'imposition appliqué à ces activités s'élève à 35 %.

Cette charge (ou ce produit) d'impôt ne comprend pas la charge de dotation aux Provisions pour investissements diversifiés (PID) et aux Provisions pour investissements dans les hydrocarbures (PIH), intégralement comptabilisée en résultat d'exploitation.

ÉLÉMENTS FINANCIERS

Informations complémentaires

sur le Bilan

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

ACTIF IMMOBILISÉ *(en milliers de dollars US)*

SITUATIONS ET MOUVEMENTS	A	B	C	D=A+B-C	
	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Acquisitions	Virements de poste à poste + ou -	Cessions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	1 818 127	91 419	-	-	1 909 546
• Frais de recherche et de développement	142 906	90 614	-	-	233 520
• Exploration pétrolière et minière	1 275 507	177	-	-	1 275 684
• Concessions et droits similaires, brevets et licences	385 890	628	-	-	386 518
• Logiciels	13 824	-	-	-	13 824
Immobilisations corporelles ⁽¹⁾	6 160 250	867 585	-	463	7 027 372
• Terrains	28 728	889	-	463	29 154
• Bâtiments	100 974	15 806	2 240	-	119 020
• Sondages d'exploitation, installations et agencements	5 843 804	834 870	-1 313	-	6 677 361
• Autres immobilisations corporelles	186 744	16 020	-927	-	201 837
Immobilisations financières	386 311	68 795	-	6 128	448 978
• Titres de participation	721	-	-	-	721
• Autres immobilisations financières ⁽²⁾	385 590	68 795	-	6 128	448 257
TOTAL GÉNÉRAL	8 364 688	1 027 799	-	6 591	9 385 896

(1) Aucun bien pris en crédit bail et contrats assimilés. (2) Les autres immobilisations financières sont constituées des fonds de restitution des sites et des prêts aux collaborateurs ; le montant des prêts aux collaborateurs remboursés au cours de l'exercice s'élève à 6,1 M\$.

AMORTISSEMENTS *(en milliers de dollars US)*

SITUATIONS ET MOUVEMENTS	A	B	C	D=A+B-C
	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions Amortissements des éléments sortis de l'actif	Cumul des amortissements à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	1 797 715	95 590	-	1 893 305
• Frais de recherche et de développement	142 833	90 687	-	233 520
• Exploration pétrolière et minière	1 275 507	177	-	1 275 684
• Concessions et droits similaires, brevets et licences	365 625	4 699	-	370 324
• Logiciels	13 750	27	-	13 777
Immobilisations corporelles	4 433 613	405 467	-	4 839 080
• Terrains	26 492	246	-	26 738
• Bâtiments	62 930	10 552	-	73 482
• Sondages d'exploitation, installations et agencements	4 187 913	384 144	-	4 572 057
• Autres immobilisations corporelles	156 278	10 525	-	166 803
TOTAL GÉNÉRAL	6 231 328	501 057	-	6 732 385

sur le Bilan

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

PLUS-VALUES ET MOINS-VALUES DE CESSION ET RÉFORMES D'ACTIFS *(en milliers de dollars US)*

	A	B	C=A-B	D	E=D-C
	Montant brut	Amortissements pratiqués	Valeur comptable nette	Prix de cession	Plus ou moins value
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	463	-	463	463	-
Immobilisations financières	-	-	-	-	-
TOTAL GÉNÉRAL	463	-	463	463	-

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN *(en milliers de dollars US)*

SITUATIONS ET MOUVEMENTS	A	B	C	D=A+B-C
	Provisions à l'ouverture de l'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Provisions à la clôture de l'exercice
Provisions pour risques et charges	53 567	20 420	31 197	42 790
Provisions pour restitution de sites	476 281	62 805	1 730	537 356
Provisions au passif (I)	529 848	83 225	32 927	580 146
Provisions financières	3 089	-	-	3 089
• sur titres de participation	363	-	-	363
• sur prêts et avances	2 726	-	-	2 726
Dépréciations des stocks	35 652	5 892	-	41 544
• produits finis	-	-	-	-
• matières premières et autres approvisionnements	30 639	3 605	-	34 244
• sur-stocks associés	5 013	2 287	-	7 300
Dépréciations et risques provisionnés (Tiers)	975	-	670	305
Provisions en moins à l'actif (II)	39 716	5 892	670	44 938
TOTAL (I + II)	569 564	89 117	33 597	625 084

ÉLÉMENTS FINANCIERS

Informations complémentaires

sur le Bilan

Au 31/12/2013

ÉCHÉANCES DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

(en milliers de dollars US)

CRÉANCES	Montant brut	Analyse par échéance			À plus de 2 ans
		À 1 an au plus	Dont échues	À plus d'1 an et à 2 ans au plus	
Créances de l'actif immobilisé (I)	448 978	2 833	-	2 833	443 312
• Prêts ⁽¹⁾	11 331	2 833	-	2 833	5 665
• Créances rattachées à des participations	2 360	-	-	-	2 360
• Autres immobilisations financières ⁽²⁾	435 287	-	-	-	435 287
Créances de l'actif circulant (II)	807 217	807 217	-	-	-
• Avances Fournisseurs	56 493	56 493	-	-	-
• Clients et comptes rattachés ⁽³⁾	488 597	488 597	-	-	-
• Personnel	1 488	1 488	-	-	-
• Sécurité sociale et organismes sociaux	-	-	-	-	-
• État ⁽⁴⁾	237 316	237 316	-	-	-
• Organismes internationaux	-	-	-	-	-
• Associés et Groupe	21 344	21 344	-	-	-
• Débiteurs divers	1 979	1 979	-	-	-
TOTAL (I + II)	1 256 195	810 050	-	2 833	443 312

(1) Prêts accordés en cours d'exercice 8 194 k\$. Remboursements obtenus en cours d'exercice : 6 128 k\$. (2) Au 31/12/2013, placements pour restitution des sites en cours d'exercice 60 589 k\$. (3) Au 31/12/2013, entreprises liées : Total Oil Trading 446 235 k\$ et Sogara 12 151 k\$. (4) Au 31/12/2013, créance sur le Trésor Public au titre des demandes de remboursements de TVA : 185 885 k\$.

ÉCHÉANCES DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE (en milliers de dollars US)

DETTES	Montant brut	Analyse par échéance			À plus de 2 ans
		À 1 an au plus	Dont échues	À plus d'1 an et à 2 ans au plus	
Dettes financières et ressources assimilées (I)	160 219	-	-	-	160 219
• Emprunts et dettes des établissements de crédit ⁽¹⁾	160 219	-	-	-	160 219
Dettes du passif circulant (II)	533 837	533 837	-	-	-
• Fournisseurs et comptes rattachés	447 076	447 076	-	-	-
• Clients	-	-	-	-	-
• Personnel	12 651	12 651	-	-	-
• Sécurité sociale et organismes sociaux	2 032	2 032	-	-	-
• État	18 412	18 412	-	-	-
• Associés et Groupe	52 950	52 950	-	-	-
• Crédoeurs divers	716	716	-	-	-
TOTAL (I + II)	694 056	533 837	-	-	160 219

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice : néant.

sur le Compte de Résultat

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

CHIFFRE D'AFFAIRES - SYNTHÈSE *(en milliers de dollars US)*

	2013		2012	
	Quantité	Montant	Quantité	Montant
• Ventes de Brut (millions de barils)	16,48	1 718 556	15,42	1 656 749
• Ventes de Gaz (millions de m³)	23,01	2 577	25,03	4 109
• Travaux, Services vendus	-	91 668	-	47 257
CHIFFRE D'AFFAIRES		1 812 801		1 708 115

PRODUCTION IMMOBILISÉE *(en milliers de dollars US)*

	2013		2012	
	Montant	Montant	Montant	Montant
• Total Gabon EXPLORATION	91 419		27 122	
• Total Gabon INVESTISSEMENTS	864 880		894 976	
Production immobilisée part Total Gabon	956 299		922 098	
• Q/P Associés EXPLORATION	-		-	
• Q/P Associés INVESTISSEMENTS	251 462		143 265	
Production immobilisée Q/P Associés	251 462		143 265	
TOTAL	1 207 761		1 065 363	

PRODUITS FINANCIERS *(en milliers de dollars US)*

	2013		2012	
	Montant	Montant	Montant	Montant
• Produits financiers sur comptes bloqués	1 436		3 835	
• Produits financiers sur prêts et avances aux sociétés	-		-	
• Refacturation frais financiers sur stocks	80		109	
• Gains de change	-		-	
Total	1 516		3 944	

CHARGES FINANCIÈRES *(en milliers de dollars US)*

• Charges et commissions bancaires	5 621		183	
• Frais bancaires	-		66	
• Intérêts sur emprunt	2 944		2 802	
• Pertes de change	1 241		2 530	
• Dotations aux provisions RES	1 131		2 112	
Total	10 937		7 693	
TOTAL RÉSULTAT FINANCIER	-9 421		-3 749	

ÉLÉMENTS FINANCIERS

Informations complémentaires

sur le Compte de Résultat

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

DÉTAIL DE CERTAINS POSTES D'EXPLOITATION DU COMPTE DE RÉSULTAT *(en milliers de dollars US)*

	2013	2012
• Frais de transports y.c. mobilisation et démobilisation	201 894	113 620
• Assurances	17 304	17 883
• Redevances	314 868	290 845
• Autres impôts et taxes y.c. Bonus	45 798	58 416
• Dons et subventions	-	25
• Salaires et traitements	197 201	147 590
<i>Salaires et charges sociales</i>	90 636	77 867
<i>Variation de la charge de congés à payer</i>	1 827	-516
<i>Personnel intérimaire et contracté</i>	104 738	70 239

sur les engagements reçus et donnés

Au 31/12/2013

ENGAGEMENTS HORS BILAN (en milliers de dollars US)

	2013	2012
Engagements reçus	10 417	2 464
• Fournisseurs-garanties bancaires	10 417	2 464
Engagements donnés	30 084	20 121
• Cautions vis-à-vis du personnel	1 132	843
• Cautions douanières	28 952	19 278
• Cautions bonus Hylia	-	-
• Garantie République gabonaise	-	-
TOTAL	40 501	22 585

Montants en \$ obtenus par conversion au taux de clôture 2013 soit un euro = 1,3791 \$

sur les parties liées

BILAN (en milliers de dollars US)

Au 31/12/2013	2013	2012
Créances		
• Clients et comptes rattachés	460 878	371 929
• Autres créances	11 707	40 112
Dettes		
• Fournisseurs et dettes diverses	28 840	1 817

COMPTE DE RÉSULTAT (en milliers de dollars US)

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013	2013	2012
• Ventes	1 715 078	1 620 656
• Autres produits	109 305	105 494
• Autres charges	173 117	189 775

ÉLÉMENTS FINANCIERS

Tableau des résultats (2009-2013)

Exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque année

RÉPARTITION DU RÉSULTAT ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DES CINQ DERNIERS EXERCICES (en milliers de dollars US)

	2013	2012	2011	2010	2009
Structure du capital à la clôture de l'exercice					
• Capital social (k\$)	76 500	76 500	76 500	76 500	76 500
• Actions ordinaires (nombre)	4 500 000	4 500 000	4 500 000	4 500 000	4 500 000
Opérations et résultats de l'exercice (k\$)					
• Chiffre d'affaires hors-taxes	1 812 801	1 708 115	1 570 616	1 340 852	1 119 903
• Résultat des activités ordinaires (RAO) hors dotations et reprises des provisions d'exploitation et financières	1 021 316	1 004 493	922 459	795 546	636 284
• Impôt sur le résultat	12	3 275	69 711	23 298	67 647
• Résultat net	301 936	329 656	352 072	202 226	140 930
Dividende distribué					
• Résultat distribué ⁽¹⁾ (k\$)	153 001	153 177	153 151	135 076	101 286
• Dividende net attribué à chaque action ⁽¹⁾ (\$)	34,00	34,00	34,00	30,00	22,50
Personnel et politique salariale					
• Effectif des collaborateurs au 31 décembre de chaque année (n.c agent en congés d'attente retraite)	551	546	512	457	442
• Masse salariale distribuée au cours de l'exercice (k\$)	84 749	71 600	62 564	66 933	69 974
• Avantages sociaux versés au cours de l'exercice (Sécurité sociale, œuvres sociales) (k\$)	7 734	5 970	5 895	5 126	9 274
• Personnel extérieur facturé à l'entreprise (k\$)	104 738	70 239	18 159	10 883	18 316

(1) Sous réserve de l'approbation de l'Assemblée générale du 28 mai 2014 au titre de l'exercice 2013.

AUTRES INFORMATIONS

Le capital social de Total Gabon s'élève à soixante seize millions cinq cent mille (76 500 000) dollars US, composé de quatre millions cinq cent mille (4 500 000) actions de dix sept (17) dollars US chacune. Il est détenu à hauteur de 58,28 % par le groupe Total, de 25 % par la République gabonaise et de 16,72 % par les autres actionnaires.

Le montant global des indemnités de fonction allouées aux membres du Conseil d'administration de la Société s'est élevé, en 2013, à 140 000 000 francs CFA.

La Société est incluse dans le périmètre de consolidation comptable de la société française TOTAL S.A., société mère du groupe Total.

Ce rapport financier annuel
est imprimé sur papier Satimat Green :
40 % de fibres vierges FSC et
60 % de pâtes recyclées
ce qui permet de respecter
les normes environnementales en vigueur
(ISO 9001, ISO 14001, ISO 9706, FSC).

Crédits Photos : T. Gonzalez, M. Davalan, M. Dufour/Total, Shuttle Radar Topographic Mission – NASA JPL,
L. Pascal, S. Gladieu, S. Holmes, A. Humeau, A. Djengoué, A. Djine, Haulne Carité/Bip Info, X/HSBC.
Conception et réalisation : **T2BH** - Paris - +33 (0)1 44 64 84 20

rendez-vous sur

www.total-gabon.com



Total Gabon
Société Anonyme avec Conseil d'administration
au Capital de 76 500 000 dollars US
réparti en 4 500 000 actions de 17 dollars US
Siège Social : Boulevard Hourcq – BP 525
Port-Gentil (République gabonaise)
RCCM Port-Gentil 2000 B 00011.
www.total-gabon.com